

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du lundi 29 juin 2026

N° VA_DEL2026_148

Objet : Approbation du compte financier unique 2025

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Françoise MARTIN, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Claire MAIRIE, ayant donné pouvoir à Lahanissa MADI, Nathalie FAUQUET, ayant donné pouvoir à Jean PERLEIN, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Say SISOUVANNALATH, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Christine JANICKI, Pierre CRESPI, ayant donné pouvoir à Lionel BAPTISTE, Christian VANDEVELDE, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Didier MARQUES, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à François MERESSE, Alexandre FAUQUETTE, ayant donné pouvoir à Yohan TISON, Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Jeanne MINGANT, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Gérard CAUDRON étant excusé.

Vu les articles L. 1612-12, L1612-31, L.1612-32 et L2121-14 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° VA_DEL2025_27 du 1^{er} avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération n° VA_DEL2025_57 du 24 juin 2025 portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

Vu la délibération n° VA_DEL2025_163 du 4 novembre 2025 approuvant budget supplémentaire pour l'exercice 2025,

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 qui dispose que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents,

Considérant que la Commune a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025,

Les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2025, détaillées dans le rapport joint se résument comme suit (hors reports) :

I. Section d'investissement	
Déficit d'investissement reporté 2024	- 3 885 779,43
Résultat de l'exercice 2025	623 853,39
Soit un déficit d'investissement cumulé de clôture 2025 (1)	- 3 261 926,04
II. Section de fonctionnement	
Excédent de fonctionnement reporté 2024	7 488 700,03
Résultat de l'exercice 2025	9 669 298,01
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de clôture 2025 (2)	17 158 068,04
Résultat de clôture de l'exercice 2025 : (1+2)	13 896 142,00

Le compte financier unique complet 2025 a été transmis aux élus en même temps que la convocation à la séance du Conseil municipal du 25 juin 2026.

Après avis de la Commission Plénière du mardi 16 juin 2026, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver le compte financier unique.

Il est précisé que M. Gérard CAUDRON n'a participé ni aux débats ni au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition, Innocent ZONGO, Christian CARNOIS, Florence BARISEAU, Vincent BALEMENT, Graziella MOENECLAIEY , Kelly VERKINDERE, Mohamed AIT KASSI, Meriem DAHMANI, Ugo BERNALICIS, Antoine MARSZALEK, Garance GUILLERET-GIVERS, Farid OUKAID, Pauline SEGARD, Victor BURETTE, Jeanne MINGANT s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le jeudi 2 juillet 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260629-225714B-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 juillet 2026

Conseil municipal du 25 juin 2026

Compte financier unique 2025

Rapport de présentation



PROPOS INTRODUCTIF	3
Vue d'ensemble du compte financier unique 2025.....	4
Les éléments forts du Compte FINANCIER UNIQUE 2025	6
a) UN Niveau d'investissement record confirmant l'ambition de la collectivité en 2025	6
b) L'impact des revalorisations et des recrutements sur la masse salariale.....	7
c) 2025 : une trajectoire financière toujours solide	7
Détail par section.....	8
a) La section de fonctionnement	8
i) Les dépenses par chapitre.....	8
(1) Les charges a caractere general	9
(2) Les charges de personnel	11
(3) Les charges de gestion courante	12
(4) Les charges financières.....	15
(5) Les provisions	16
(6) Les charges exceptionnelles	16
ii) Les recettes	17
(1) Les produits du domaine et des services.....	18
(2) Impôts et taxes	20
(3) Dotations, subventions et participations	24
(4) Autres produits de gestion courante.....	26
(5) Produits financiers et exceptionnels	27
iv) Résultat de la section de fonctionnement	28
b) La section d'investissement.....	30
i) Les dépenses	30
(1) Les dépenses d'équipement.....	32
Les dépenses relatives aux travaux.....	32
Les dépenses de travaux par domaine.....	33
Les subventions d'équipement versées	34

Les acquisitions de matériel	35
(2) La dette.....	36
ii) Les recettes	38
iii) Le résultat de la section d'investissement et synthèse globale	40
ANNEXE 1 – Ventilation des subventions de fonctionnement	41
ANNEXE 2 – Ventilation de l'investissement par domaine	48

Le Compte Financier Unique (CFU) constitue désormais le document de référence en matière de présentation des résultats budgétaires et comptables de la ville. Issu de la réforme visant à simplifier et moderniser l'information financière locale, il se substitue à la fois au compte administratif, produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion, établi par le comptable public. Si cette évolution permet d'offrir une vision unifiée du bilan de l'année écoulée, celle-ci se traduit principalement au sein de la maquette officielle du CFU et n'emporte pas de modification substantielle dans la présentation du présent rapport. Par ailleurs, bien que la date limite de généralisation du CFU soit fixée à l'exercice prochain, il a été convenu avec le comptable public d'anticiper sa mise en œuvre dès cette année, dans une logique d'adaptation progressive et de sécurisation des pratiques.

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Pour l'année 2025, il se présente de manière synthétique comme suit :

	en milliers d'euros	Réalisé 2025	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement				
	Recettes de fonctionnement	113 116,8		113 116,8
-	Dépenses de fonctionnement	103 447,5		103 447,5
=	Résultat de l'exercice 2025	9 669,3		9 669,3
+	Résultats cumulés antérieurs	15 071,1		15 071,1
-	Affectation en investissement	7 582,3		7 582,3
=	Résultat de clôture	17 158,1		17 158,1

	en milliers d'euros	Réalisé 2025	Restes à réaliser	Total
Investissement				
	Recettes d'investissement	33 257,0	11 512,0	44 769,1
-	Dépenses d'investissement	32 633,2	15 279,7	47 912,9
=	Résultat de l'exercice 2025	623,9	-3 767,7	-3 143,9
+	Résultats cumulés antérieurs	-3 885,8		-3 885,8
=	Résultat de clôture	-3 261,9	-3 767,7	-7 029,6

Résultat global				
	Résultat disponible	13 896,1	-3 767,7	10 128,4

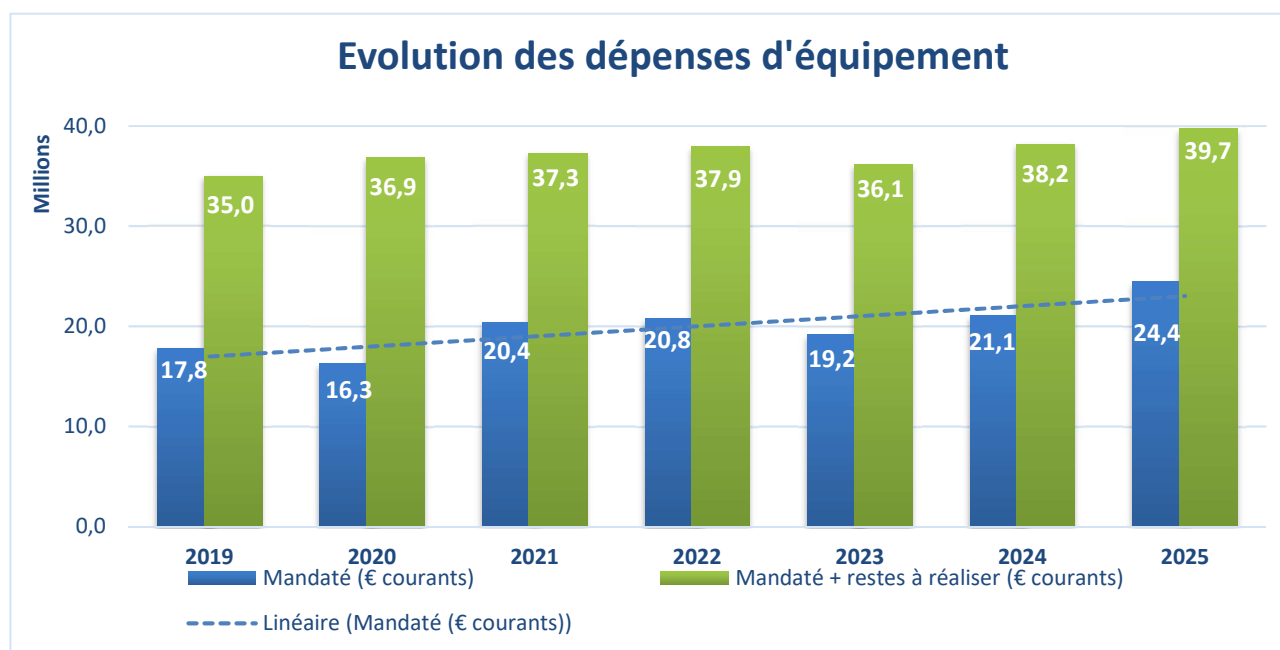
Le résultat de la section de fonctionnement cumulé s'élève ainsi à **17 158 068,04€**.

Conformément aux règles comptables d'affectation du résultat, le budget supplémentaire affectera cette somme à hauteur de **7 029 641,88 €** à la couverture du déficit d'investissement après reports.

Le solde de **10 128 426,16 €** permettra d'ajuster la prévision budgétaire faite lors du budget primitif et le cas échéant, il permettra de réduire le montant des inscriptions d'emprunts.

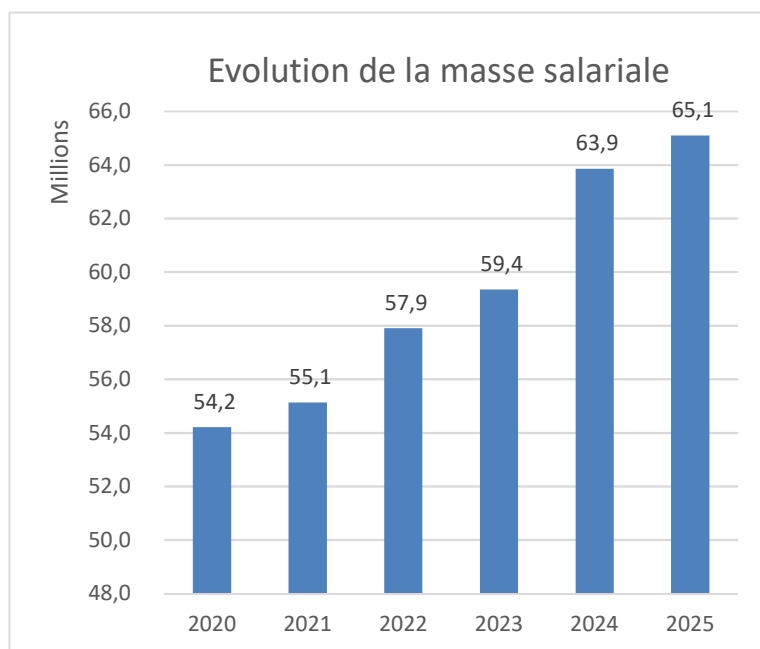
LES ELEMENTS FORTS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

A) UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT RECORD CONFIRMANT L'AMBICTION DE LA COLLECTIVITE EN 2025



La tendance des dépenses d'équipement traduit une montée en puissance progressive pour atteindre en 2025 un niveau inédit de plus de 24 M€ en dépenses mandatées. Ce pic s'inscrit pleinement dans le contexte de fin de mandature, caractérisé par l'achèvement de plusieurs opérations pluriannuelles structurantes, telles que la Rose des Vents, l'Église du Bourg, le FOS Tennis, et la Maison de santé Brès.

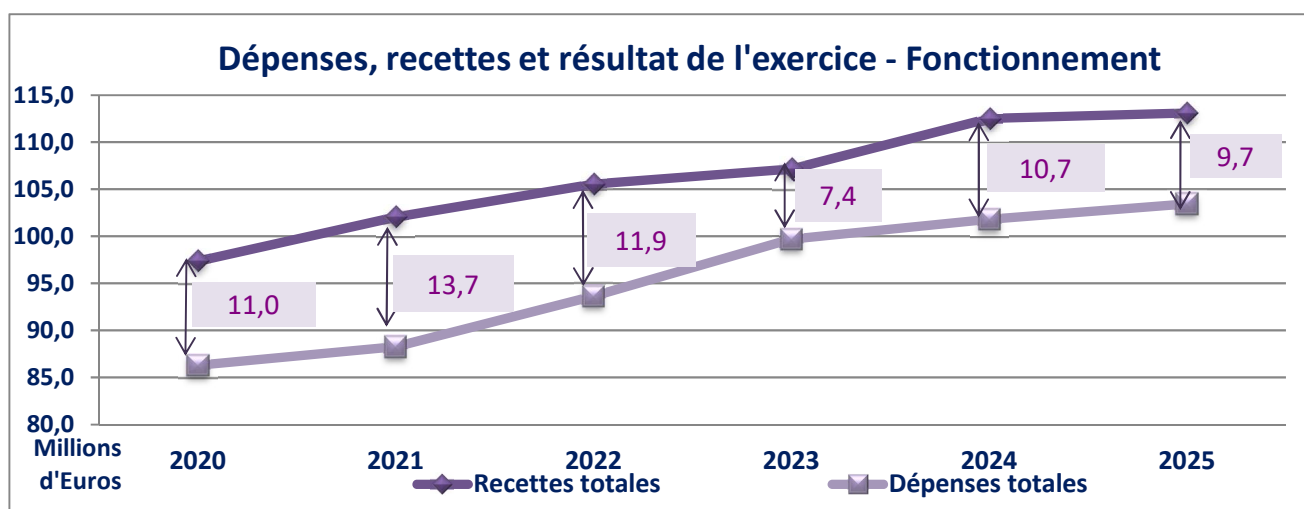
B) L'IMPACT DES REVALORISATIONS ET DES RECRUTEMENTS SUR LA MASSE SALARIALE



Après plusieurs années de stabilité, le chapitre des charges de personnel augmente de manière importante à partir de 2022 pour atteindre 65,1M€

En 2025, la masse salariale a augmenté de 1,24 M€, principalement en raison des évolutions statutaires et de l'augmentation des contributions patronales.

C) 2025 : UNE TRAJECTOIRE FINANCIERE TOUJOURS SOLIDE



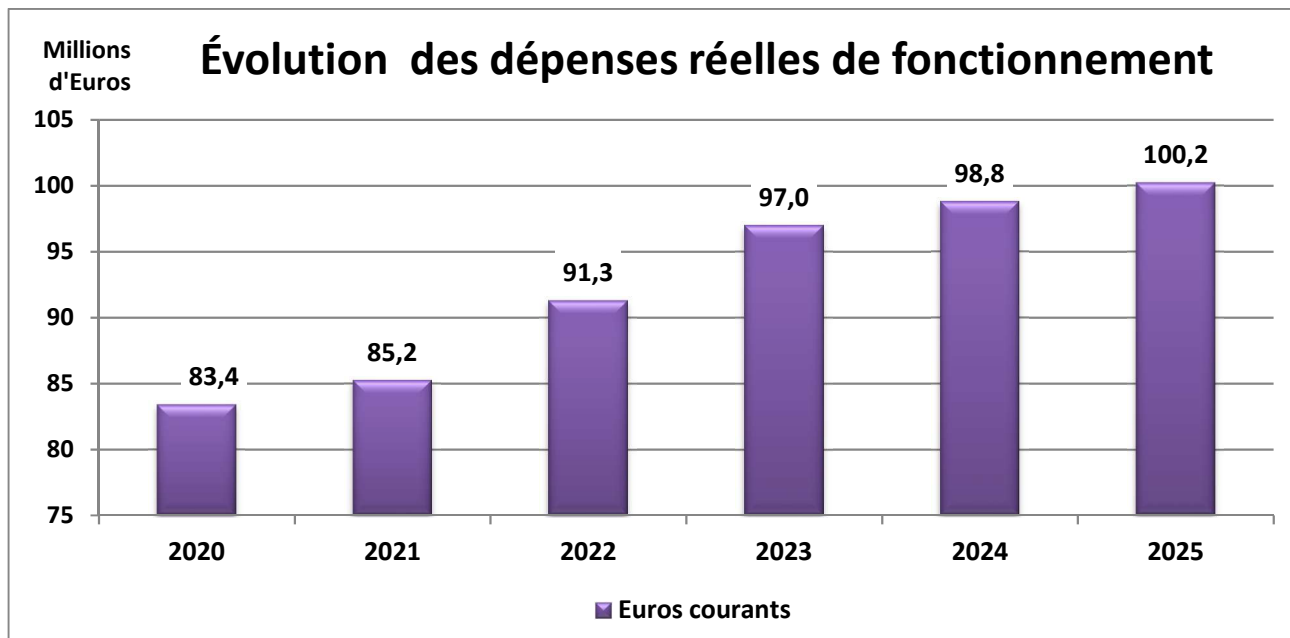
En 2025, cette tendance se poursuit avec un écart entre recettes et dépenses qui demeure à un niveau élevé, proche de 9,7 millions d'euros. Malgré la progression de la masse salariale, la diminution de cet écart reste limitée. Cette évolution traduit une maîtrise globalement satisfaisante des charges de fonctionnement, permettant de contenir l'impact des hausses structurelles et de préserver un niveau d'épargne encore soutenu, tout en appelant à la vigilance dans les exercices à venir.

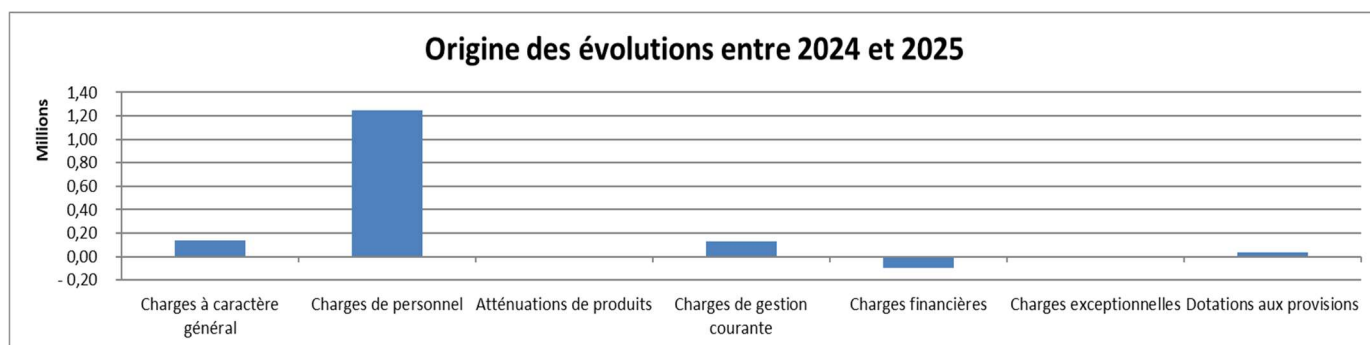
DETAIL PAR SECTION

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I) LES DEPENSES PAR CHAPITRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT En milliers d'euros	Mandaté 2023	Budget 2024	Mandaté 2024	Budget 2025	Mandaté 2025	Taux de réalisation 2025
011 Charges à caractère général	22 966,8	24 373,8	20 379,6	22 744,7	20 520,4	90,2%
012 Charges de personnel	59 350,6	64 000,0	63 855,2	66 486,0	65 100,3	97,9%
014 Atténuations de produits	744,1	800,0	718,5	800,0	707,5	88,4%
65 Charges de gestion courante	13 029,8	13 481,2	12 783,2	13 103,2	12 911,4	98,5%
66 Charges financières	854,4	990,0	971,8	1 000,0	877,4	87,7%
67 Charges exceptionnelles	29,6	315,0	27,3	70,0	30,3	43,3%
68 Dotations aux provisions	0,0	30,0	30,0	70,0	70,0	100,0%
Dépenses réelles	96 975,3	103 990,0	98 765,6	104 273,9	100 217,3	96,1%
023 Virement à la section d'investissement	0,0	6 689,2	0,0	12 572,4	0,0	0,0%
042 Autres opérations d'ordre	2 727,4	2 750,0	3 056,4	3 350,0	3 230,2	96,4%
Dépenses d'ordre	2 727,4	9 439,2	3 056,4	15 922,4	3 230,2	20,3%
Total des dépenses	99 702,6	113 429,2	101 822,0	120 196,3	103 447,5	86,1%



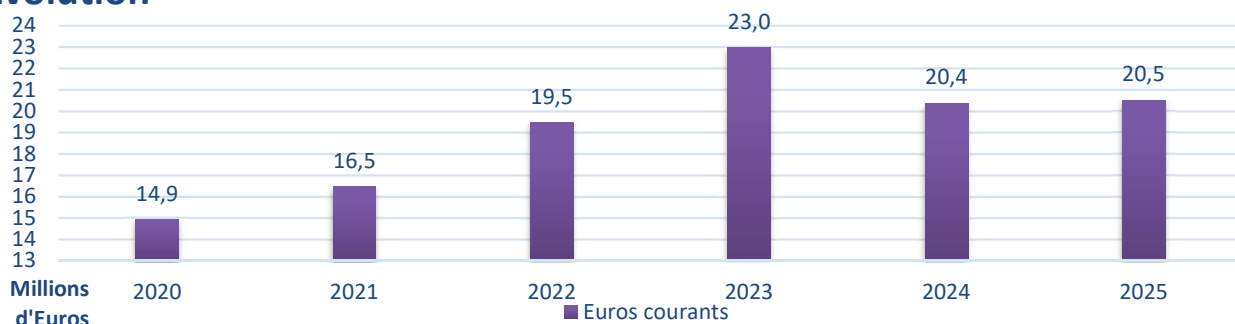


Les dépenses réelles de fonctionnement mandatées en 2025 s'élèvent à 100 millions d'euros contre 98 millions d'euros en 2024. La hausse globale des dépenses réelles de fonctionnement de 1,1 % masque des évolutions contrastées entre les différentes composantes. Les charges de personnel demeurent le principal poste, en progression maîtrisée pour atteindre 65,1 millions d'euros. À l'inverse, les charges à caractère général restent contenues à 20,5 millions d'euros, en légère hausse mais avec un taux de réalisation inférieur à 91 %, illustrant les efforts de pilotage sur les dépenses courantes. Les charges de gestion courante apparaissent globalement stables à 12,9 millions d'euros, tandis que les charges financières diminuent à 0,9 million d'euros, bénéficiant d'une gestion active de la dette. Enfin, les charges exceptionnelles demeurent marginales et les dotations aux provisions, en hausse, traduisent une démarche prudente d'anticipation des risques.

(1) LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	19 531,8	21 371,3	25 793,0	24 373,8	22 744,7
Mandaté	16 469,5	19 468,8	22 966,8	20 379,6	20 520,4
Disponible	3 062,3	1 902,4	2 826,1	3 994,2	2 224,3
% mandaté	84,3%	91,1%	89,0%	83,6%	90,2%
Évolution du mandaté	10,4%	18,2%	18,0%	-11,3%	0,7%

Évolution



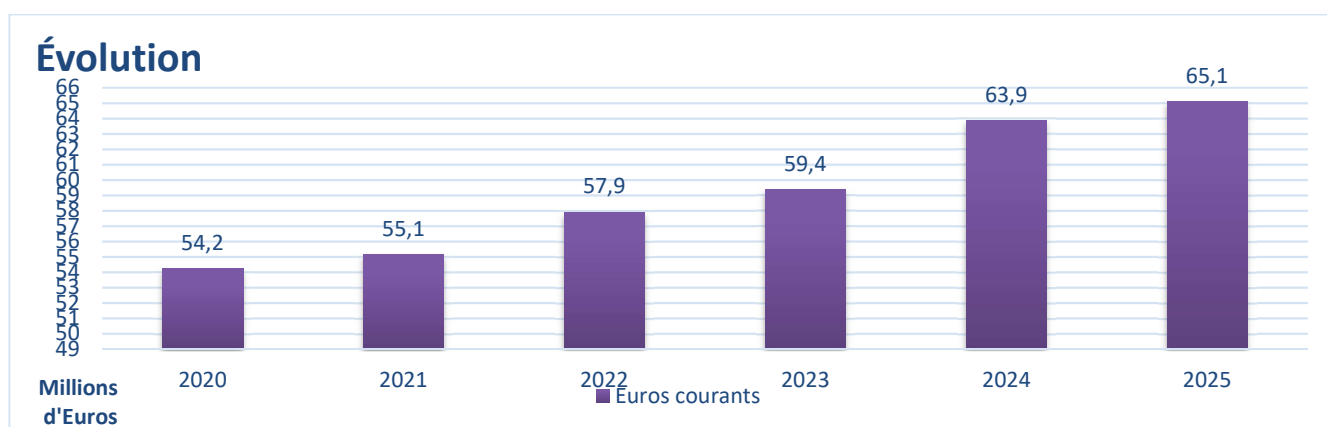
Dans leur ensemble, les charges à caractère général se stabilisent en 2025 par rapport à 2024.

Dans ce chapitre, les évolutions suivantes peuvent être soulignées :

ESPACES VERTS	Moins de prestations réalisées (dont effet JO)	- 302 000
ECLAIRAGE PUBLIC	Consultation énergétique fin 2024. Offre inférieure aux prévisions	- 210 000
ECLAIRAGE PUBLIC	Entretien des réseaux, moins de vandalisme, accidents	- 170 000
PATRIMOINE BATI	Diminution des prestations extérieures	- 82 700
INFORMATIQUE	Locations serveurs et expertises techniques	+ 65 000
DEVELOPPEMENT URBAIN	Augmentation des charges locatives	+ 90 000
PROPRETE	Nouveau marché de propreté notifié courant 2025, supérieur au précédent.	+ 121 000

(2) LES CHARGES DE PERSONNEL

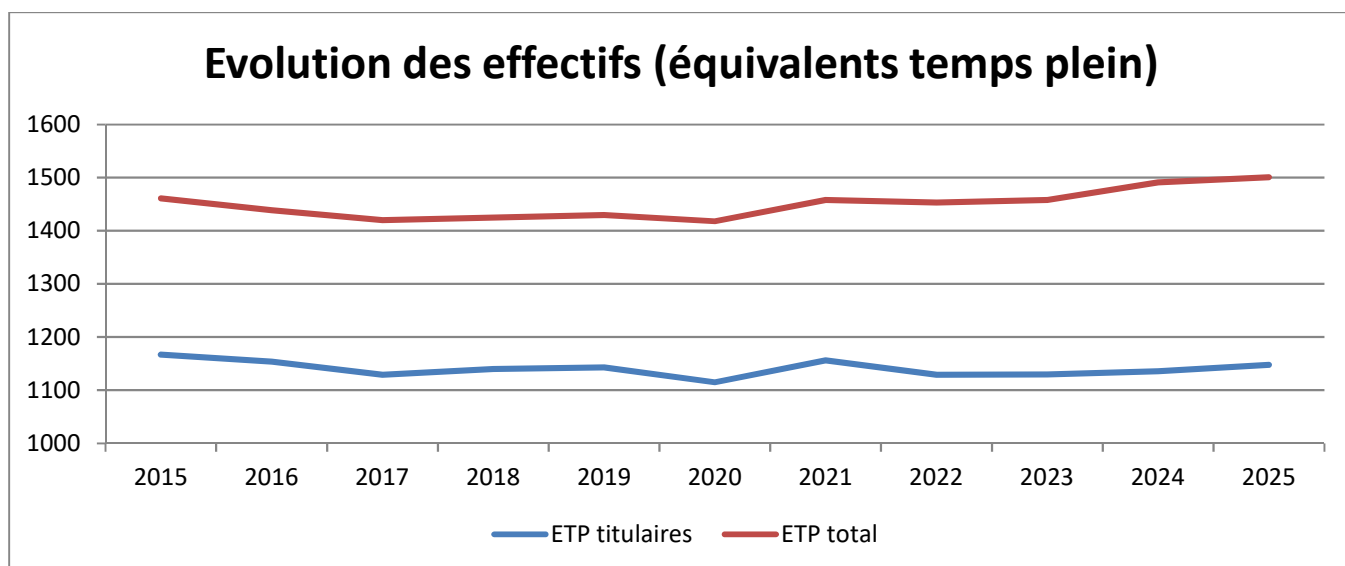
En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	56 560,9	58 700,0	60 000,0	64 000,0	66 486,0
Mandaté	55 126,4	57 906,0	59 350,6	63 855,2	65 100,3
Disponible	1 434,5	794,0	649,4	144,8	1 385,7
% mandaté	97,5%	98,6%	98,9%	99,8%	97,9%
Evolution du Mandaté	1,7%	5,0%	2,5%	7,6%	1,9%



En 2025, la masse salariale a connu une hausse globale de 1.24 M€, résultant de plusieurs mesures nationales et locales. Parmi les principales évolutions, on note :

- -400K€ sur les emplois aidés ;
- Hausse de 3% des contributions patronales CNRACL à environ 1M€ ;
- Augmentation du SMIC, effet sur les vacances, CDD et sur l'indice plancher de la fonction publique (200 K€).
- +50 K€ de vacances sur la maison des Aînés et la maison des Genets.
- La Glissement Vieillesse Technicité (GVT) (+340 K€),
- La participation à la mutuelle élargie (+ 5 K€),
- Le renforcement du forfait mobilité durable (+35 K€)

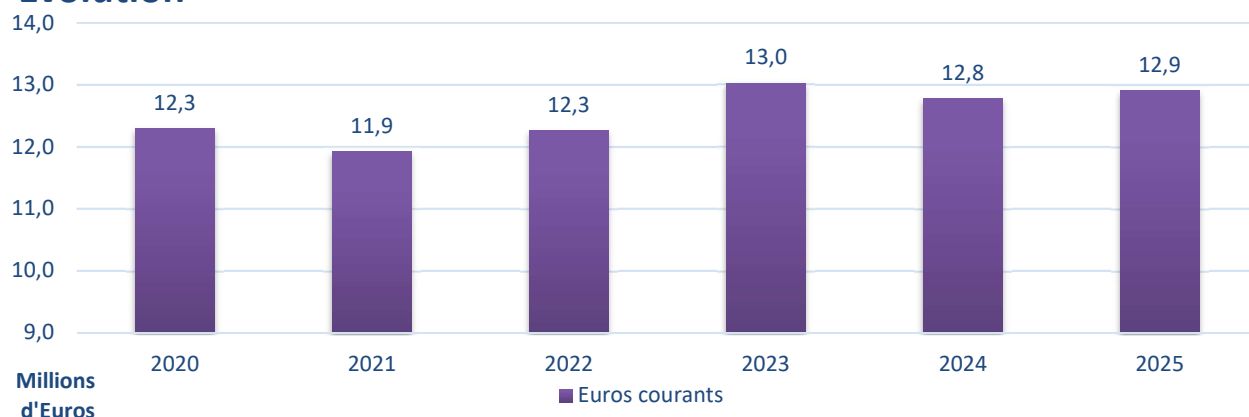
Observé en fin d'exercice l'effectif est en évolution entre 2024 et 2025.



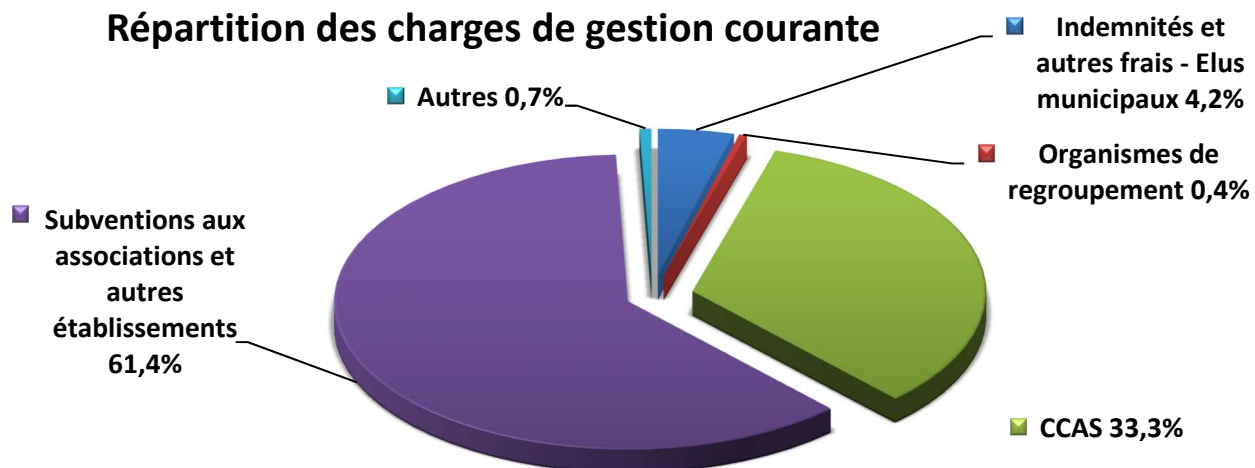
(3) LES CHARGES DE GESTION COURANTE

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	12 272,0	12 560,0	13 302,5	13 481,2	13 103,2
Mandaté	11 919,8	12 264,6	13 029,8	12 783,2	12 911,4
Disponible	352,2	295,4	272,7	698,1	191,7
% mandaté	97,1%	97,6%	97,9%	94,8%	98,5%
Evolution du Mandaté	-3,1%	2,9%	6,2%	-1,9%	1,0%

Évolution



Répartition des charges de gestion courante



Pour leur plus grande part (94,7% en 2025) les charges de gestion courante correspondent aux subventions de fonctionnement que la Ville verse aux associations et au CCAS.

En 2025 les sommes affectées à ces subventions ont augmenté de 230 925 € de manière différenciée :

4 303 153€ pour le CCAS soit une augmentation de 163 365€ servant à combler notamment le déficit d'exploitation du budget du service des aides à domicile.

Le montant des autres subventions s'élève à 7 931 969 €, en baisse de 12 854€ par rapport à 2024.

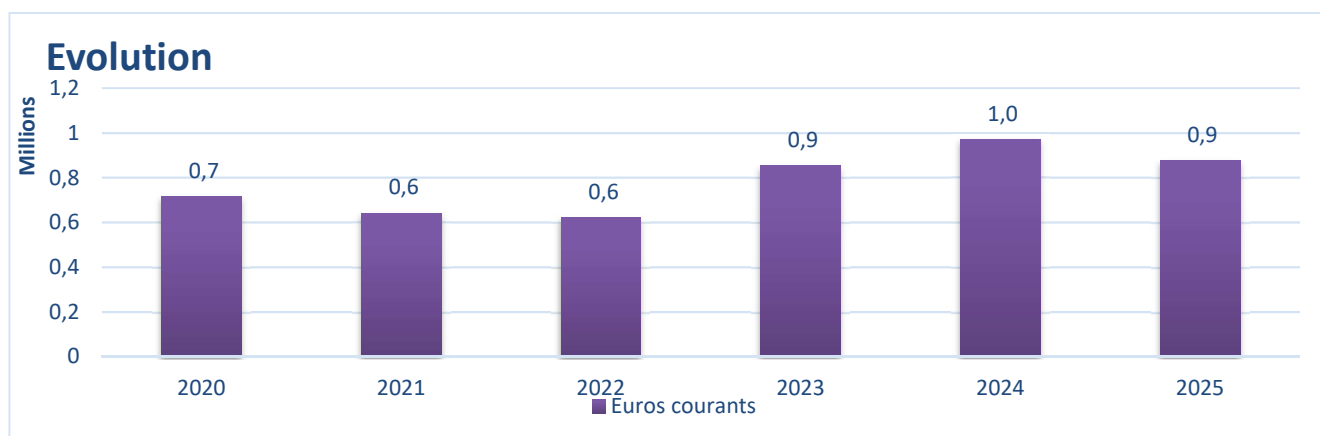
Cette apparente stabilité masque toutefois des variations significatives entre bénéficiaires. Certaines structures voient leur soutien renforcé, à l'image de Résidence Plus (+ 105 000 €), du Hand Ball Club de Villeneuve d'Ascq (+ 40 913 €) ou encore de Cric Crac Compagnie (+ 25 000 €). À l'inverse, plusieurs diminutions s'expliquent par des évolutions structurelles : la suppression des subventions à l'École de musique de Villeneuve d'Ascq (- 130 000 €) et au Comptoir des solidarités (- 40 000 €) fait suite à des cessations d'activité, tandis que la baisse de la subvention à l'Office de tourisme de Villeneuve (- 52 500 €) résulte d'une reprise de l'activité au niveau métropolitain.

Ces évolutions traduisent des choix de réallocation des soutiens, en cohérence avec les priorités de la ville et les transformations des modalités d'intervention.

L'annexe 1 de ce document détaille ces subventions par thématique

(4) LES CHARGES FINANCIERES

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	725,0	640,0	910,0	990,0	1 000,0
Mandaté	642,1	623,5	854,4	971,8	877,4
Disponible	82,9	16,5	55,6	18,2	122,6
% mandaté	88,6%	97,4%	93,9%	98,2%	87,7%
Evolution du Mandaté	-10,3%	-2,9%	37,0%	13,7%	-9,7%



En 2024, bien que la ville enregistre une hausse de ses charges financières atteignant 1 million d'euros, ce niveau reste relativement modéré lorsqu'on le compare à celui des collectivités de plus de 50 000 habitants en France métropolitaine. En effet, la moyenne des charges financières dans cette strate se situe généralement entre 1,5 et 2,5 millions d'euros. La ville demeure en dessous des standards nationaux, malgré une conjoncture marquée par la remontée des taux d'intérêt.

Cette situation s'explique notamment par une structure de dette majoritairement à taux fixe (65 %), qui limite l'exposition aux hausses de taux et contribue à la stabilité des charges à moyen terme.

(5) LES PROVISIONS

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	95,6	32,0	70,0	30,0	70,0
Mandaté	80,6	0,0	0,0	30,0	70,0
Disponible	15,0	32,0	70,0	0,0	0,0
% mandaté	84,3%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
Evolution du Mandaté	-46,3%	-100,0%			

Conformément aux normes comptables en vigueur, des provisions doivent être constituées dans le cas de risques possibles susceptibles d'entraîner une dépense ou l'abandon d'une recette.

Après une baisse des provisions constatée en 2022 et 2023 suite à une transaction mettant fin à un contentieux SFR-Numéricâble, le volume des provisions a repris une cadence normale en 2024 où les crédits ouverts ont été intégralement mandatés.

(6) LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024	2025
Crédits ouverts	298,3	283,1	45,0	315,0	70,0
Mandaté	144,6	257,3	29,6	27,3	30,3
Disponible	153,8	25,8	15,4	287,7	39,7
% mandaté	48,5%	90,9%	65,7%	8,7%	43,3%
Evolution du Mandaté	-47,3%	78,0%	-88,5%	-7,9%	11,1%

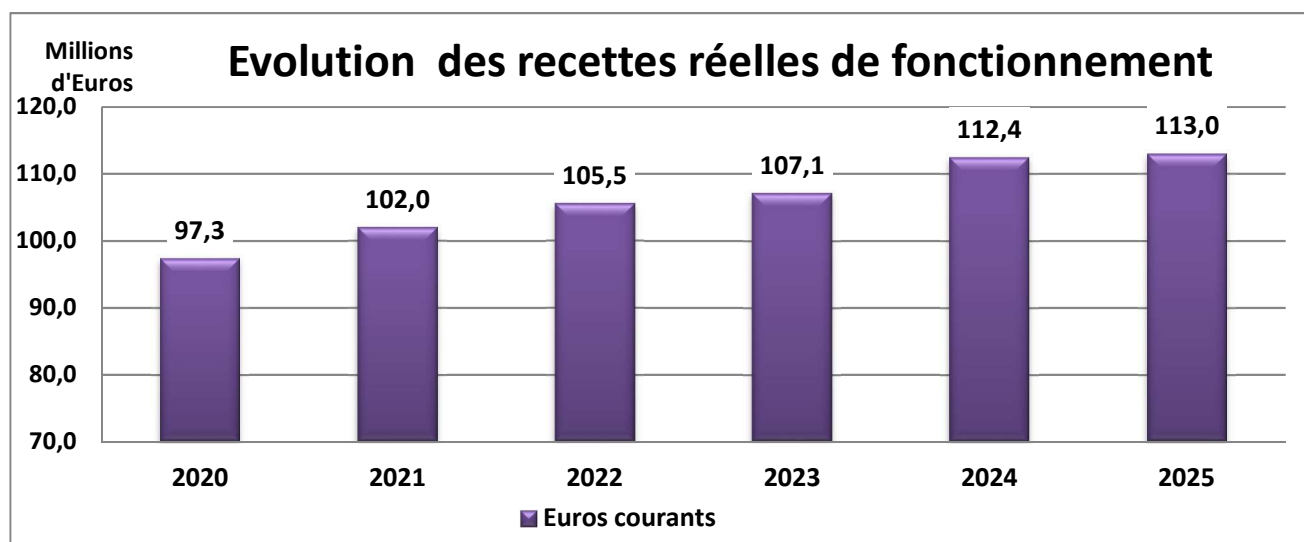
La baisse observée s'explique principalement par la mise en place de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Cette réforme a entraîné une réorganisation de la nomenclature comptable, notamment par la suppression de certains comptes initialement rattachés à ce chapitre, qui ont été transférés vers d'autres chapitres afin de clarifier les imputations budgétaires.

A terme ce chapitre deviendra résiduel, destiné à enregistrer des ajustements exceptionnels, notamment les régularisations comptables liées à des recettes indûment perçues ou à des erreurs de facturation détectées a posteriori.

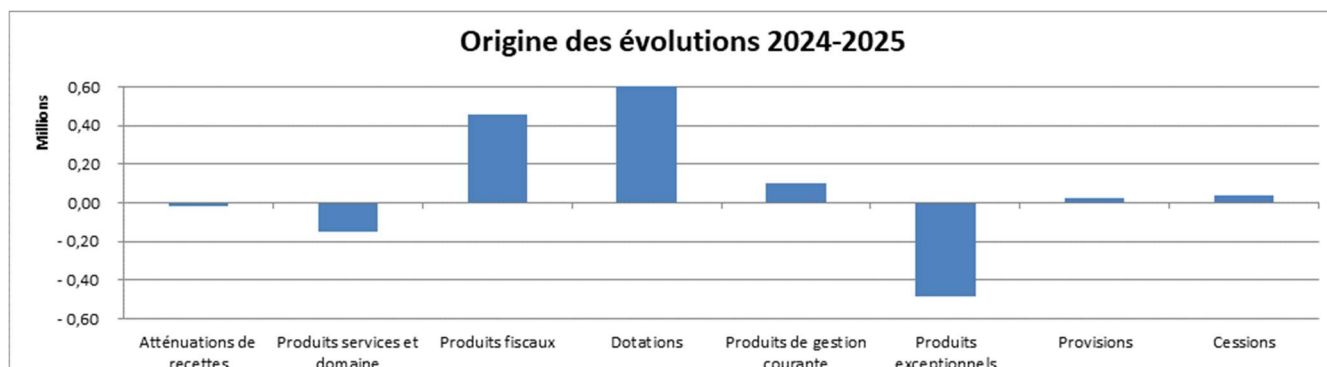
II) LES RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT En milliers d'euros	Encaissé 2023	Budget 2024	Encaissé 2024	Budget 2025	Encaissé 2025	Taux de réalisation 2025
Atténuations de charges	214,3	485,0	163,1	120,5	143,2	118,8%
Produits des services et du domaine	5 472,1	5 395,5	6 076,0	5 698,4	5 928,1	104,0%
Impôts et taxes	74 247,3	75 522,0	76 605,3	77 305,8	77 064,7	99,7%
Dotations et participations	26 276,6	26 727,6	28 070,2	28 542,5	28 681,5	100,5%
Produits de gestion courante	777,5	358,2	545,7	408,8	647,0	158,3%
Produits financiers	1,8	1,5	2,0	1,5	1,9	126,1%
Produits exceptionnels	117,4	500,0	975,6	120,0	490,9	409,1%
<i>dont cessions</i>	114,2	0,0	301,3	0,0	340,9	
Reprise sur provision	4,5	0,0	0,0	0,0	27,7	
Recettes réelles	107 111,5	108 989,7	112 437,9	112 197,6	112 985,0	100,7%
Recettes d'ordre	43,3	70,0	85,6	510,0	131,7	25,8%
Total des recettes	107 154,8	109 059,7	112 523,5	112 707,6	113 116,8	100,4%
Résultat de fonctionnement		4 369,5		7 488,8		

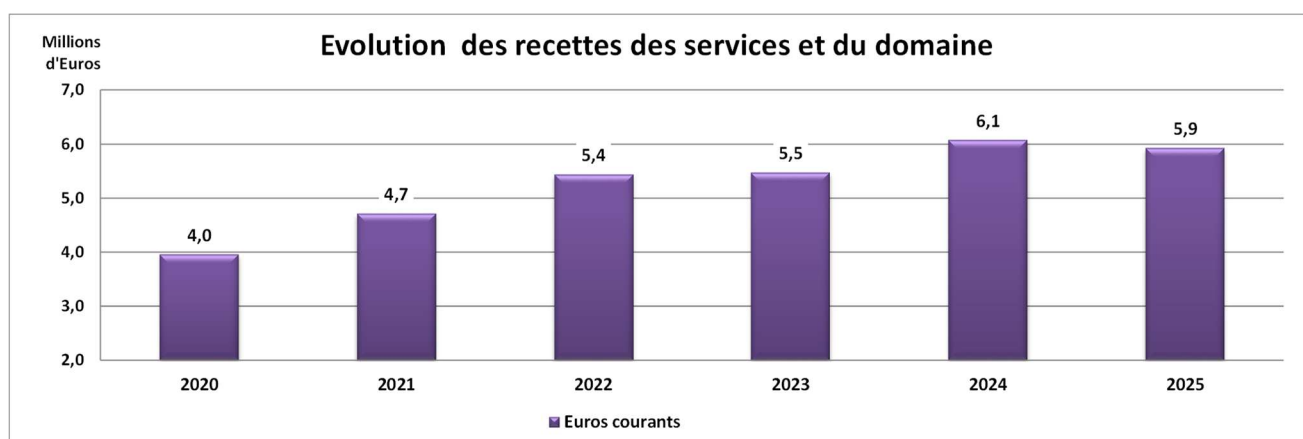
Le montant total des recettes réelles de fonctionnement de l'année 2025 s'élève à 112 985 033€ soit un taux de réalisation de 100,7%. Cette stabilité des recettes est à nuancer car en 2024, la commune avait perçu une recette importante, à hauteur de 849 127€, au titre des dotations du mécanisme « filet inflation 2023 » et avait connu par ailleurs, une hausse de ses produits exceptionnels (hors cessions) de plus de 600 K€.



En 2025 les évolutions les plus sensibles se sont concentrées sur les produits fiscaux et les dotations (à la hausse) ainsi que sur les produits exceptionnels (à la baisse) :



(1) LES PRODUITS DU DOMAINE ET DES SERVICES



Les recettes correspondantes représentent 5,2 % du total des recettes encaissées.

Elles sont en légère baisse entre 2024 et 2025 (- 150 K€) du fait de la diminution des produits des services, due aux impayés de l'année précédente et des autres produits (fin de mise à disposition, et baisse de recettes liées à la récupération des charges).

Les principales évolutions constatées de ce chapitre budgétaire (variation d'une ampleur supérieure à 10 000 €), par rapport au CA 2024, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

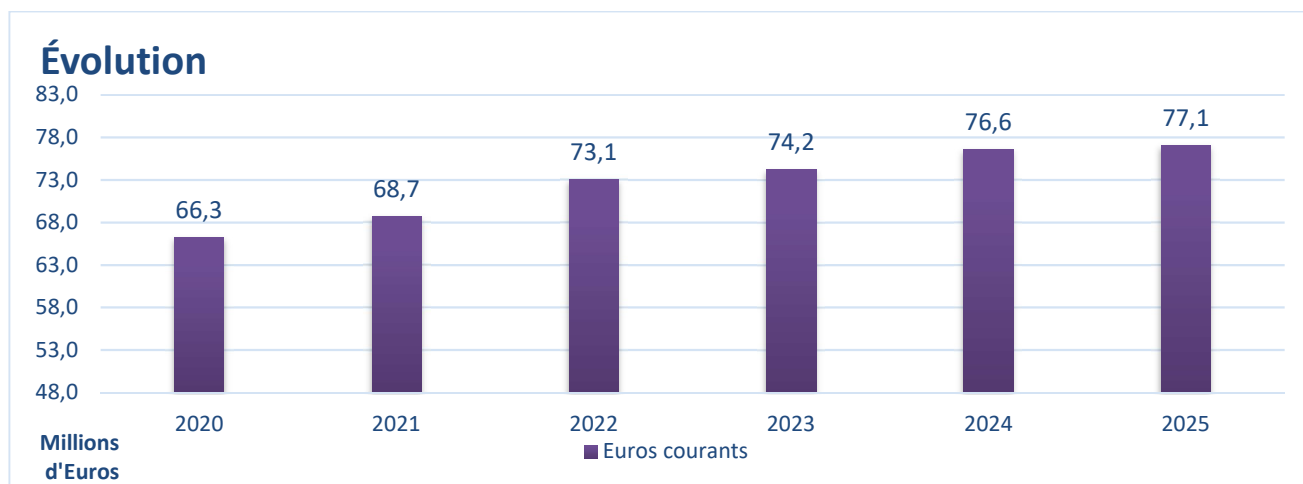
Produits du domaine : 465 000 €		
SCIC ESBVA	Occupation du Palacium et espaces (année entière)	78,9
Redevance d'occupation domaine	Dépôt de matériaux sur parking (11 mois)	34,6
Produit des services : 4 602 000 €		
Participation des usagers pour les piscines	Fermeture piscine babylone	-38,2
Restauration scolaire	Évolution de la fréquentation	-86,6
Crèches municipales	Évolution de la fréquentation	51,8
Autres produits : 861 000 €		
Association école de musique	Fin de la mise à disposition des agents au 2ème trimestre 2024	-27,9
Office de tourisme	Fin de la mise à disposition des agents en mai 2025	-19,1
Locations immobilières	Récupération de charges	-112,3

Concernant les produits des services, la légère baisse des recettes est due majoritairement par la fermeture de la piscine de Babylone pendant les trois derniers mois de l'année ainsi que par les prestations liées à l'enfance (restauration). Pour la restauration scolaire, la baisse de recettes s'explique par le fait qu'une petite partie des recettes de 2024 était issue des impayés de l'année précédente (pour 28K€) et par une évolution de la fréquentation ou du revenu des familles (avec une tarification plus faible).

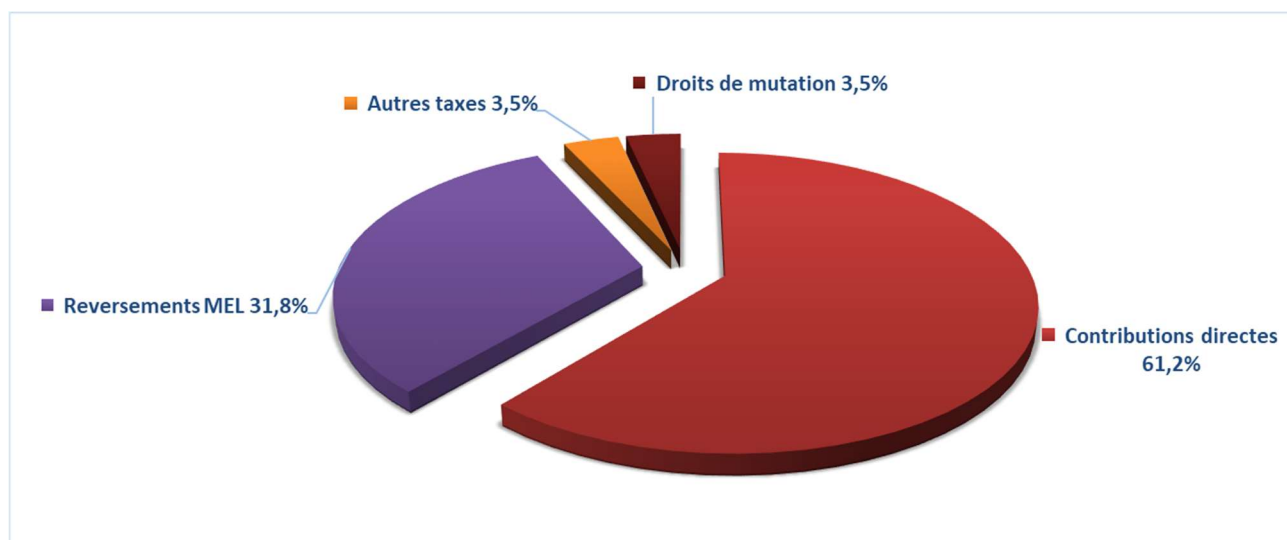
Une erreur technique a conduit à comptabiliser à tort certains prélèvements bancaires parmi les impayés de la régie Pouce et Puce sur le mois de décembre. Ainsi, sur un volume global d'impayés d'environ 113 k€, une part majoritaire correspond en réalité à des prélèvements concernant principalement les activités scolaires, périscolaires et de la petite enfance. Cette situation entraînera un impact défavorable sur les recettes du budget 2026, des mesures de compensation ayant été mises en œuvre au bénéfice des familles concernées.

Concernant les autres produits, la diminution des recettes provient de la fin de mises à disposition. De plus, un travail important lié à la régularisation des charges locatives (sur une période antérieure, allant jusqu'à 4 ans) avait été mené en 2024. Celui-ci avait ainsi permis, à la ville, d'obtenir de nombreuses recettes supplémentaires, recettes qui ne peuvent donc pas être aussi élevées cette année.

(2) IMPOTS ET TAXES



En 2025, les produits à caractère fiscal se répartissent ainsi :



Leur augmentation, à hauteur de 459 K€ (+0,6%) est la résultante d'évolutions contrastées détaillées dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DETAILLE DES RECETTES FISCALES						
En milliers d'euros	2024	2025			Évolution 2025/ 2024	
		Prévision	Réalisé	Écart		
Contributions directes	46 746,4	47 809,4	47 413,7	-0,8%	667,3	1,4%
Taxe sur la publicité	674,6	630,0	653,5	3,7%	-21,0	-3,1%
Attribution de compensation	22 954,9	22 954,9	22 954,9	0,0%	0,0	0,0%
Dotation de solidarité	1 562,3	1 562,3	1 562,3	0,0%	0,0	0,0%
Droits de mutation	2 809,7	2 300,0	2 679,4	16,5%	-130,4	-4,6%
Taxe sur l'électricité	983,6	950,0	957,5	0,8%	-26,1	-2,7%
FPIC	749,4	749,4	714,0	-4,7%	-35,4	-4,7%
Autres	124,5	349,9	129,5	-63,0%	5,1	4,1%
TOTAL	76 605,3	77 305,8	77 064,8	-0,3%	459,4	0,6%

Les recettes de la fiscalité directe locale

En milliers d'euros	2021		2022		2023		2024		2025
	Bases	Evolution	Bases	Evolution	Bases	Evolution	Bases	Evolution	Bases
Taxe d'habitation	2 587,0		2 862,3		3 514,4		3 292,4		1 227,1
revalorisation légale		3,40%	88,0	7,10%	203,2	3,90%	137,1	1,70%	56,0
évolutions physiques		7,24%	187,4	15,68%	448,9	-10,22%	-359,1	-64,43%	-2 121,2
Taxe sur le foncier bâti	76 541,6		79 845,3		83 889,5		87 463,3		89 652,6
revalorisation légale*	426,8	2,01%	1 534,9	4,31%	3 443,2	2,28%	1 916,1	1,23%	1 076,9
évolutions physiques	-1 997,5	2,31%	1 768,9	0,75%	601,0	1,98%	1 657,6	1,27%	1 112,5
Foncier non bâti	277,8		276,2		245,2		248,3		247,3
revalorisation légale	0,6	3,40%	9,4	7,10%	19,6	3,90%	9,6	1,70%	4,2
évolutions physiques	-4,7	-3,98%	-11,1	-18,33%	-50,6	-2,61%	-6,4	-2,10%	-5,2
	Produits	Taux	Produits	Taux	Produits	Taux	Produits	Taux	Produits
Taxe d'habitation (+ majoration)	801,8	30,56%	869,2	32,47%	1 141,1	32,47%	1 069,0	32,47%	546,0
Taxe sur le foncier bâti	36 483,6	47,67%	38 057,5	50,67%	42 503,1	50,67%	44 317,6	50,67%	45 424,7
Foncier non bâti	241,8	87,04%	240,4	87,04%	213,4	87,04%	216,1	87,04%	215,3
Total	37 527,2		39 167,1		43 857,6		45 602,8		46 186,0
Rôles supplémentaires & coefficient correcteur à partir de 2021	1 021,6		902,0		889,3		1 143,6		1 227,7
Total général	38 548,8		40 069,1		44 746,9		46 746,4		47 413,7

* locaux professionnels compris

En 2025, les taux restent inchangés par rapport à ceux de 2024. La revalorisation forfaitaire des bases, calculée sur l'inflation entre le mois de novembre de l'année et celui de novembre de l'année précédente, était de 1,7%,

hormis pour les locaux professionnels. Pour ces derniers, la revalorisation des bases tient compte de l'évolution des tarifs suivant la destination des locaux, c'est-à-dire, suivant leur activité professionnelle ou commerciale. L'actualisation des tarifs est plus faible que la revalorisation forfaitaire des autres locaux (habitation, industrielle). Chaque année, elle est estimée à environ 0,5%.

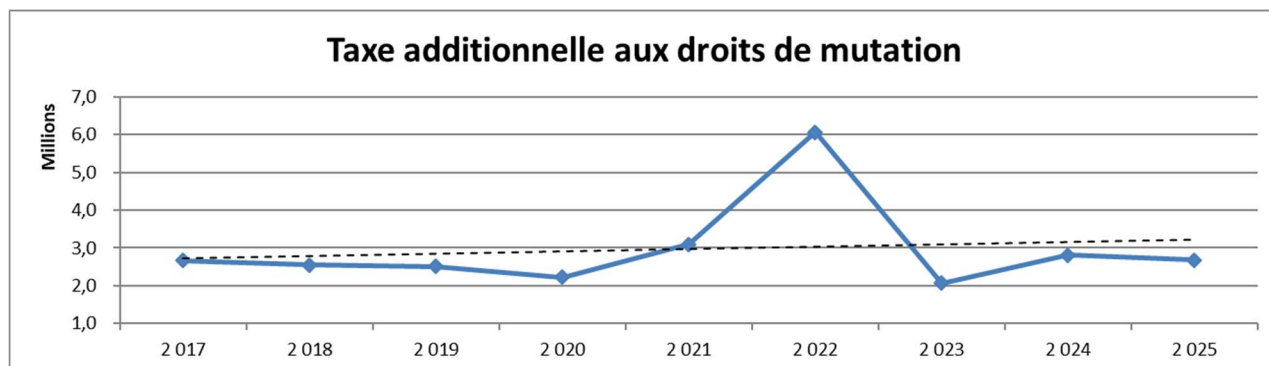
L'évolution physique des bases de taxe foncière sur le bâti (donc hors revalorisation légale) a permis une augmentation d'environ 1,1M€. Cette hausse provient notamment, pour les locaux d'habitation, de la construction d'ensembles immobiliers précédemment lancés et intégrés à leur achèvement lors des Commissions Communale des Impôts directs (instance consultative locale qui émet un avis sur les bases d'imposition des impôts directs locaux et en particulier sur la taxe foncière).

Quant à la baisse des bases de taxe d'habitation pour les résidences secondaires, elle diminue à nouveau, à hauteur de 64%, pour deux raisons. Suite à la mise à jour des bases lancées par la DGFIP au 1^{er} janvier 2023 (déclaration obligatoire GMBI « Gérer Mes Biens immobiliers »), des erreurs, au niveau national, ont ainsi été relevées, conduisant à des une surestimation des recettes de taxe d'habitation en 2023. Une première vague de régularisation a été effectuée en 2024, la seconde en 2025.

De plus, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et assimilés a fait l'objet d'un recentrage sur les seules résidences secondaires, prévu dans la loi de finances pour 2025, adopté le 14 février. Désormais, sont exclus du champ d'application de cette taxe, les locaux destinés à l'hébergement ou au logement à titre temporaire des personnes en difficulté gérés par des personnes publiques ou par des organismes privés qui bénéficient à ce titre d'un conventionnement, d'un agrément, d'une autorisation ou d'un récépissé de déclaration de l'État. En contrepartie de ce recentrage, la commune a donc perçu 427 K€ d'allocations compensatrices (imputés au chapitre 74).

Les principales évolutions relatives aux autres recettes de nature fiscale

Droits de mutations à titre onéreux (DMTO) en baisse de 130 K€ par rapport à 2024.¹



Les recettes de DMTO sont en légère baisse par rapport à 2024 mais elles ont représenté près de 2,7M€ en 2025. Ce montant (un des plus élevés hors période post-COVID) montre le dynamisme de la commune, en matière immobilière.

Elles sont issues de nombreuses ventes immobilières (plus de 200 par an). Quelques-unes sont plus importantes. En effet, deux ventes ont permis d'encaisser plus de 130 K€ de DMTO, chacune et une troisième plus de 60K€.

La loi de finances de 2025 a permis aux Départements d'augmenter, à partir du 1^{er} avril, leur taux de DMTO, de 0,5%. Le Département du Nord comme la plupart des autres Départements a fait le choix de le majorer. Au niveau national, les Départements voient leur niveau de recettes repartir fortement à la hausse, après deux années de baisse. Cette augmentation provient en partie de l'augmentation du taux mais surtout de celle de l'assiette.

La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Elle est assise sur la consommation d'électricité et non sur le prix facturé d'électricité. Elle a été réformée par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

Pour rappel, suite à un changement de la méthode de reversement de la taxe en 2023, le produit de cette taxe avait considérablement augmenté (+55%). A compter de 2024, la TCCFE diminue fortement (- 474 K€) pour

¹ Ils représentent 1,2% du montant des ventes immobilières opérées et sont représentatifs du dynamisme du marché immobilier tant dans le domaine de l'habitation que dans celui des biens professionnels.

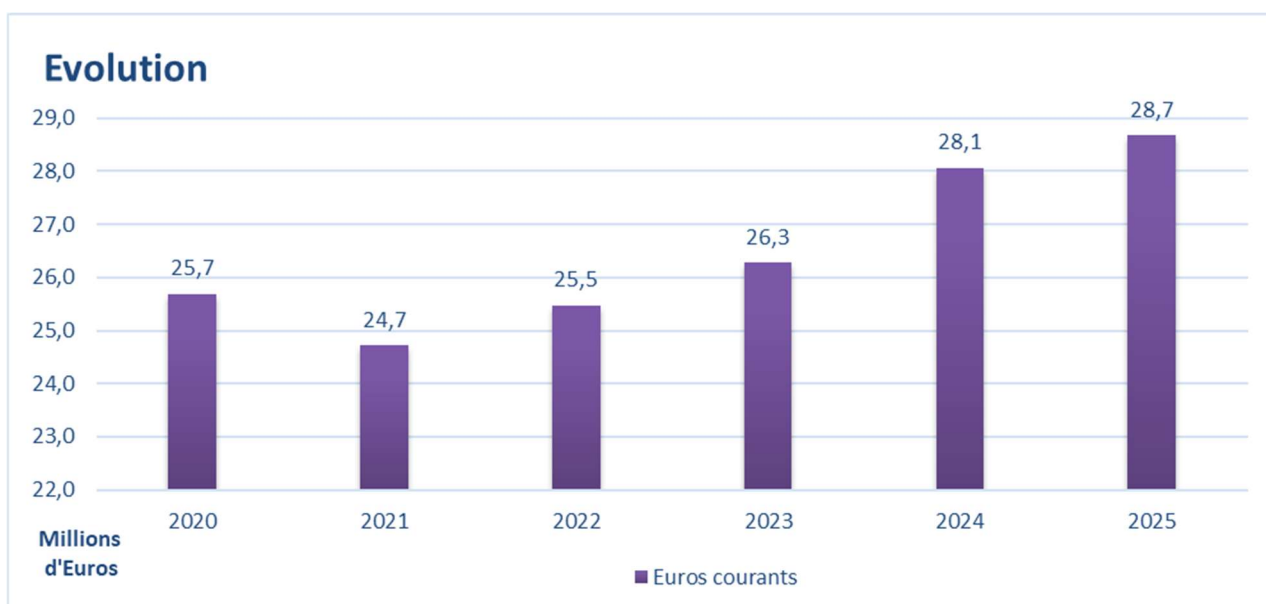
revenir pratiquement au montant d'avant réforme (en dessous de 1 million €). En 2025, les recettes sont en légère baisse par rapport à 2024. Cela peut s'expliquer par le fait que les ménages et les entreprises réduisent leur consommation d'énergie à cause de la hausse spectaculaire des prix de l'énergie depuis 2022. Le calcul de cette taxe repose, en effet, sur la consommation d'électricité.

La fiscalité reversée par la MEL reste stable sur l'exercice 2025.

Il s'agit des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. L'attribution de compensation permet de compenser la fiscalité professionnelle transférée par une commune à son EPCI. La dotation de solidarité communautaire est un mécanisme de péréquation fiscale visant à corriger les inégalités de ressources.

Au total, la fiscalité reversée représente 24,5 M€, dont 23 M€ au titre de l'attribution de compensation. Les montants sont stables depuis 2018.

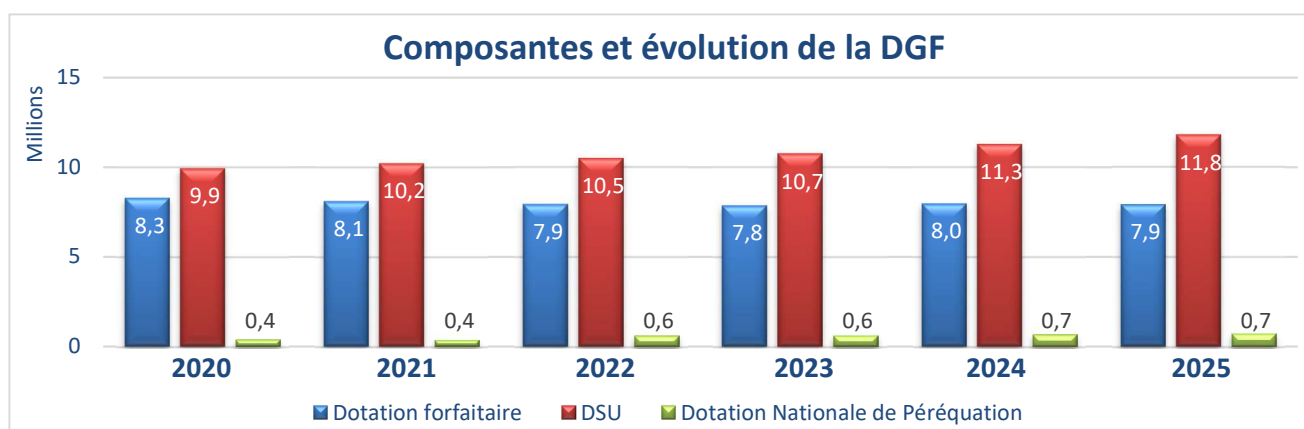
(3) DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

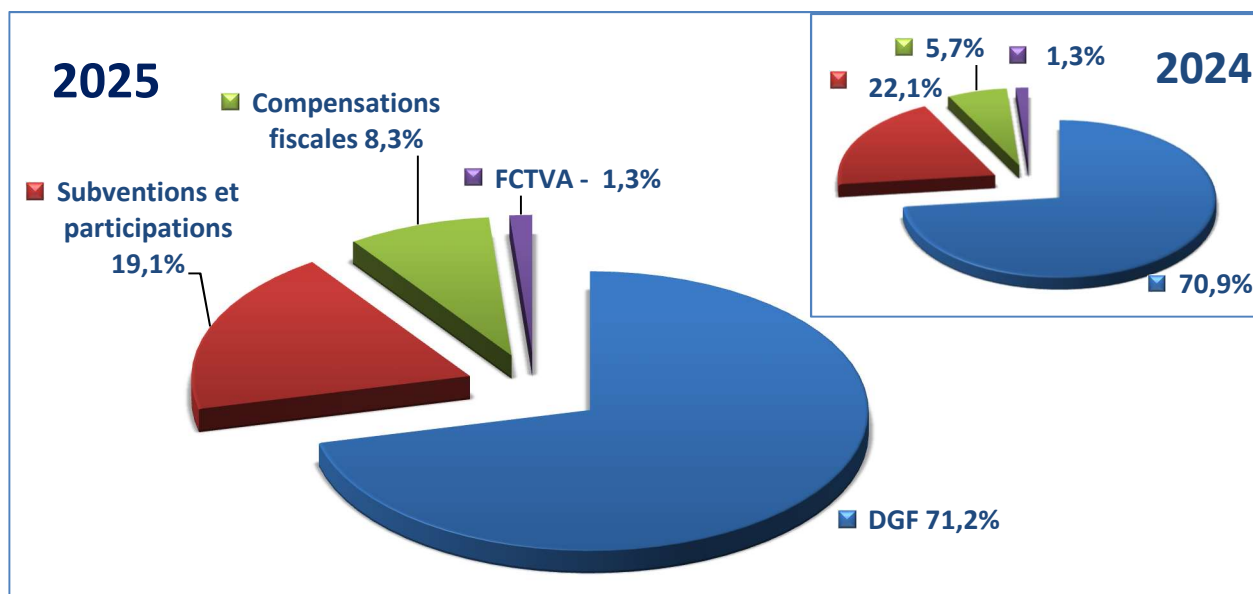


Le montant total des recettes de ce chapitre est en augmentation d'environ 600 K€ (+2,2%)

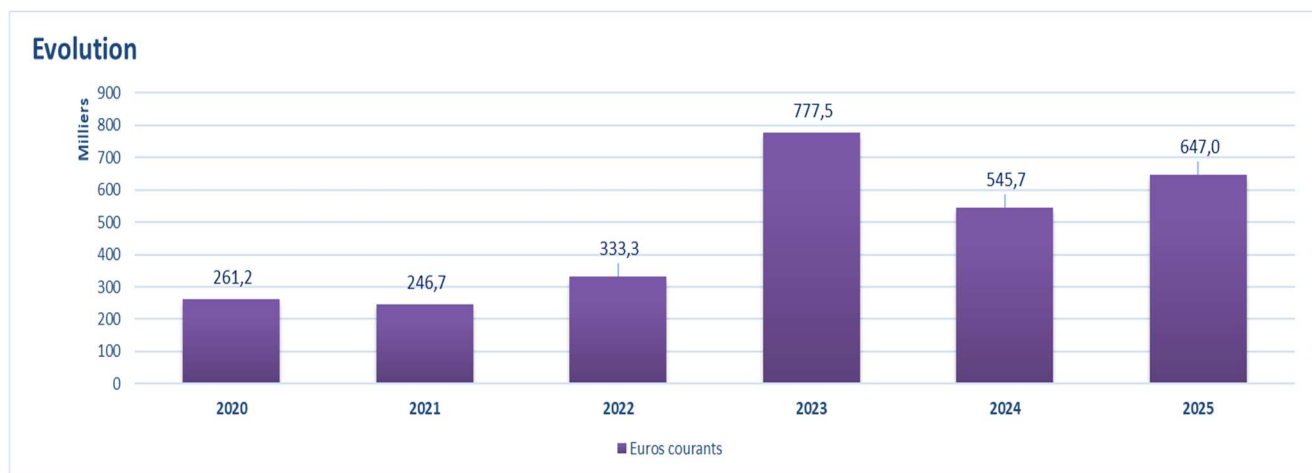
Les principales variations, par rapport au CA 2024, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

DGF : 20 425 693 €		Milliers d'€
Dotation forfaitaire	Présence d'un écrêtement	-53,6
Dotation de solidarité urbaine	Augmentation population en QPV et nombre de logements sociaux	53,1
Dotation nationale de péréquation	Augmentation de la dotation	55,5
Participations : 4 530 899 €		
CAF	Subventions enfance	308,2
Participations Etat	Fdc piscines - baisse nombre entrées	-34,8
MSA	Prestations enfance et petite enfance *	-43,9
France Agimer	Programme "lait et fruits à l'école"	32,7
CPAM Roubaix	Participations nouvelles	10,6
Autres produits : 3 724 931 €		
Etat	Dotation "filet de sécurité" 2023	-849,1
Etat - compensations fiscales (TF)	Augmentation compensation contrats de ville + logements locatifs sociaux	359,5
Etat - compensations fiscales (TH)	Compensation recentrage THRS	427,2
Etat- Dotation titres sécurisés	En fonction du nombre de demandes de passeports, de carte nationale d'identité	-42,0





(4) AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

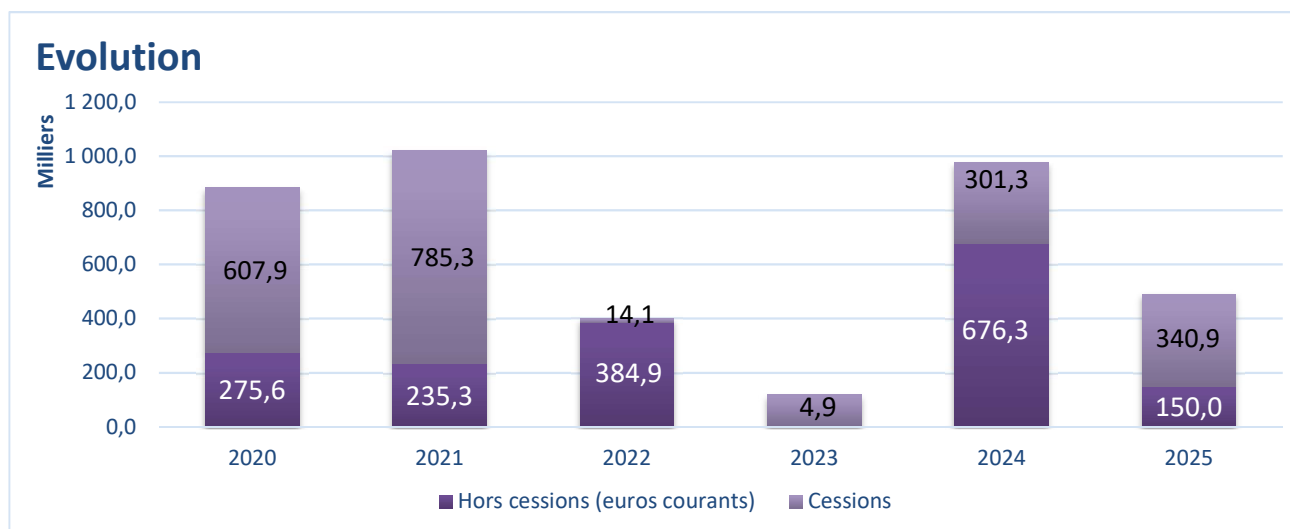


Ces recettes demeurent accessoires et ne représentent que 0,6 % des titres émis. Leur niveau d'encaissement reste par ailleurs variable selon leur nature. Néanmoins, les recettes de ce chapitre progressent de 18 % en 2025. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des loyers (+38 K€ par rapport à 2024, pour atteindre 344 K€ en 2025), des remboursements de fluides et de télécommunications (+70 K€), ainsi que par des indemnités de sinistres à hauteur de 50 K€ (dégradations de candélabres, de dispositifs de vidéoprotection pour 11 K€, et de plusieurs véhicules). S'ajoutent également des recettes issues de l'exécution de décisions de justice (+30 K€) et le remboursement d'une avance pour 28 K€.

L'augmentation des recettes, en 2023, s'expliquait par le changement de nomenclature comptable au 1^{er} janvier. La baisse en 2024 provenait notamment d'un changement de compte pour les avoirs sur les factures antérieures.

Ainsi les recettes exceptionnelles (détaillées ci-dessous) sont notamment limitées aux opérations de cessions et au traitement de ces avoirs.

(5) PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS



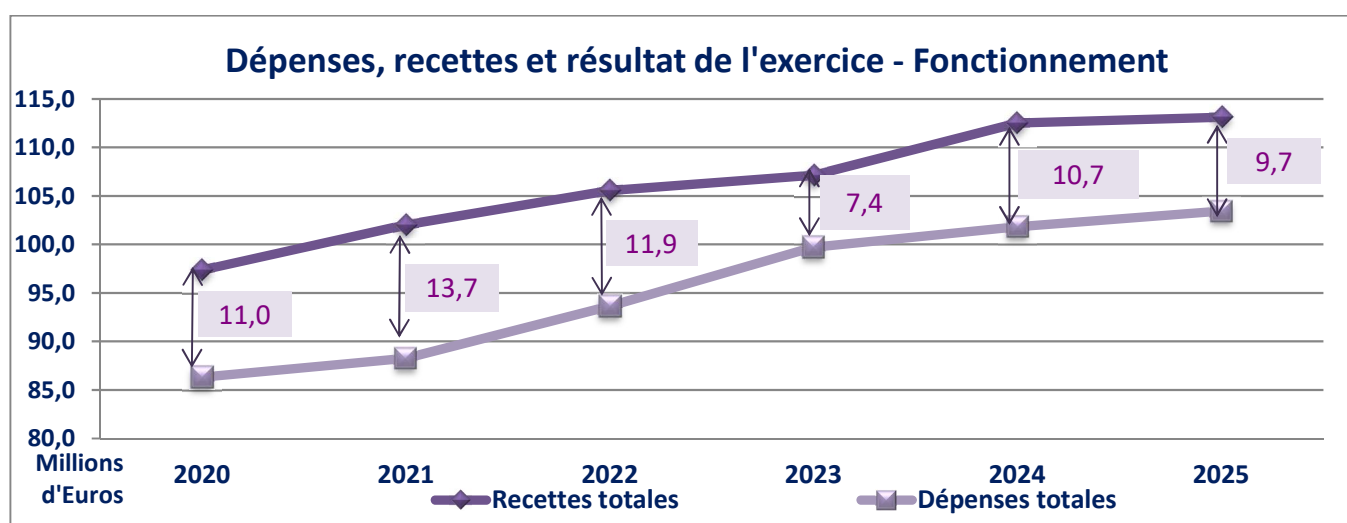
Depuis 2023, ce chapitre (77) est réservé essentiellement aux produits issus de cessions et aux avoirs sur les factures antérieures.

En 2025, les cessions représentent 301 300€ au total. Deux ventes importantes sont concernées : la maison située au 56 rue de Lille pour 180 K€ et rue Colbert (parcelles 44 et 46) pour 113 K€. Il y a également la cession de plusieurs terrains, rue Babylone notamment, pour 6K€.

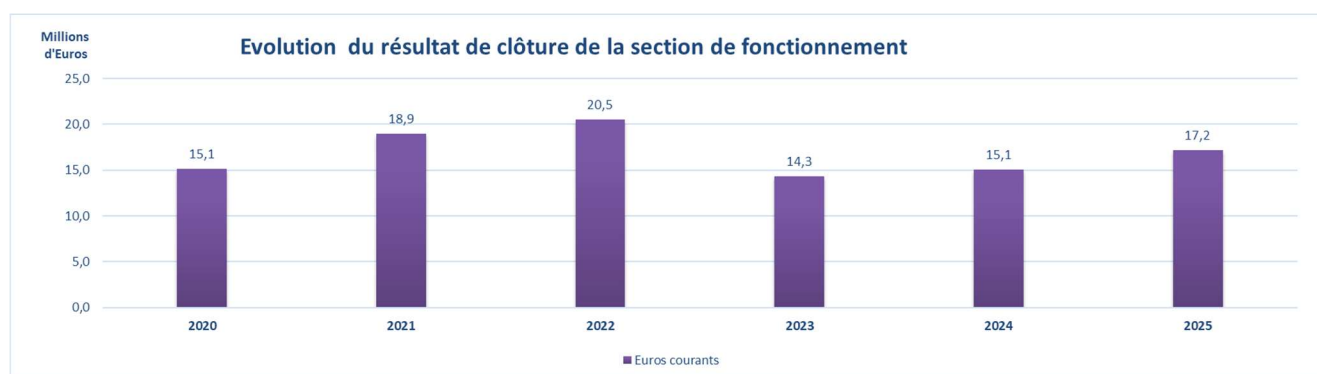
En 2024, la forte augmentation des produits hors cessions provenait du reliquat d'avoir sur les factures antérieures, notamment du fait des fins de marché comme pour EDF (334 K€ d'avoir). En 2025, sur les 150 K€, plus de 120 K€ concernent des avoirs, plus de 10K€ des régularisations de charges antérieures.

IV) RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2025, la dynamique des dépenses et des recettes de fonctionnement se confirme, avec un écart maintenu à 9,7 millions d'euros. L'augmentation de la masse salariale n'a pas altéré cet équilibre, l'écart entre recettes et dépenses demeurant globalement maîtrisé. Cette évolution traduit une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement, permettant d'absorber les hausses structurelles tout en préservant un niveau d'épargne satisfaisant.

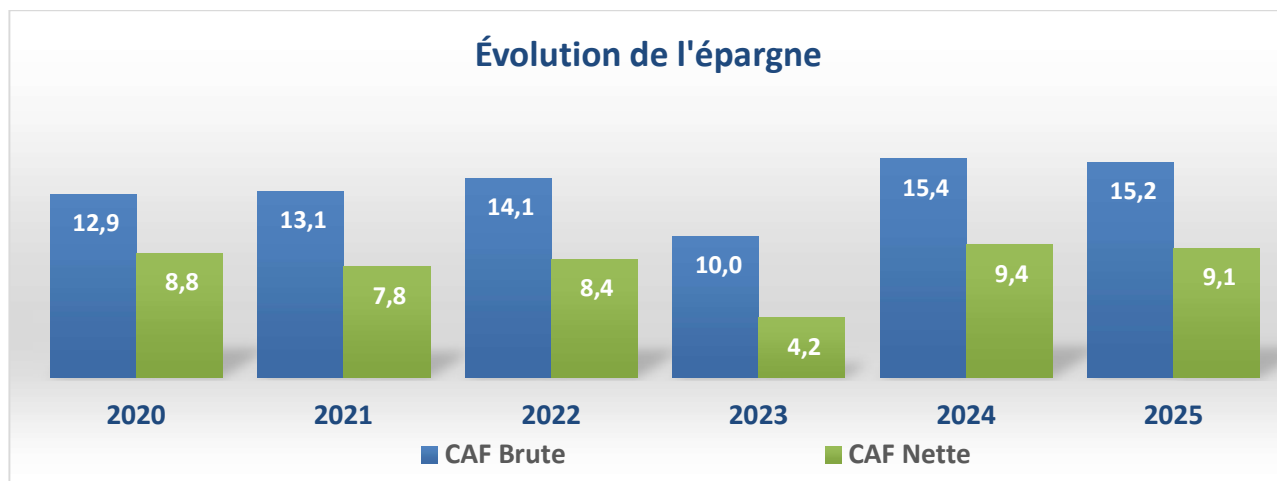


Ainsi, compte tenu des résultats antérieurs cumulés et du financement du déficit d'investissement 2024, le résultat de clôture se monte à 17,2M€.



Le niveau des épargnes reste satisfaisant, qu'il s'agisse de :

- la capacité d'autofinancement brute (avant remboursement du capital de la dette),
- la capacité d'autofinancement nette (après remboursement du capital de la dette).



En 2025, la capacité d'autofinancement brute se maintient à un niveau solide, confirmant la robustesse de la situation financière de la collectivité. Calculée hors éléments exceptionnels, elle continue de traduire un bon équilibre de la section de fonctionnement, reposant sur des recettes globalement dynamiques et une maîtrise des charges. Contrairement à 2024, l'exercice 2025 ne bénéficie pas du même niveau de produits ponctuels, ce qui met davantage en évidence la qualité intrinsèque de la gestion financière. Dans ce contexte, le maintien d'une CAF brute élevée illustre la capacité de la collectivité à préserver ses marges de manœuvre de manière structurelle. Cette performance permet ainsi de soutenir un niveau d'investissement ambitieux tout en sécurisant les équilibres budgétaires à moyen terme.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I) LES DEPENSES

Dépenses (en milliers d'euros)	Total budget 2025	Mandaté 2025	Reports 2025 sur 2026	% mandaté sur budget
Subventions d'équipement	2 363,9	408,5	1 921,3	17,3%
Terrains et bâtiments	983,0	846,3	0,4	86,1%
Insertions	40,0	29,9	0,0	74,7%
Sous total autres	3 387,0	1 284,7	1 921,7	37,9%
Informatique	1 000,6	563,7	418,4	56,3%
Véhicules et vélos	1 229,9	830,7	316,3	67,5%
Matériel, mobilier, outillage	2 695,8	1 744,5	681,9	64,7%
Sous total matériel	4 926,3	3 138,9	1 416,5	63,7%
Travaux	34 869,2	20 012,2	11 941,5	57,4%
Sous total travaux	34 869,2	20 012,2	11 941,5	57,4%
Total général	43 182,5	24 435,8	15 279,7	56,6%

Détail de l'investissement 2025

En 2025 le montant total des dépenses réelles d'investissement réalisées s'est élevé à 24,4 M€.

En effet, ce sont des montants budgétaires engagés dans le cadre de marchés notamment, mais non mandatés à la fin de l'exercice et donc en cours de réalisation effective.

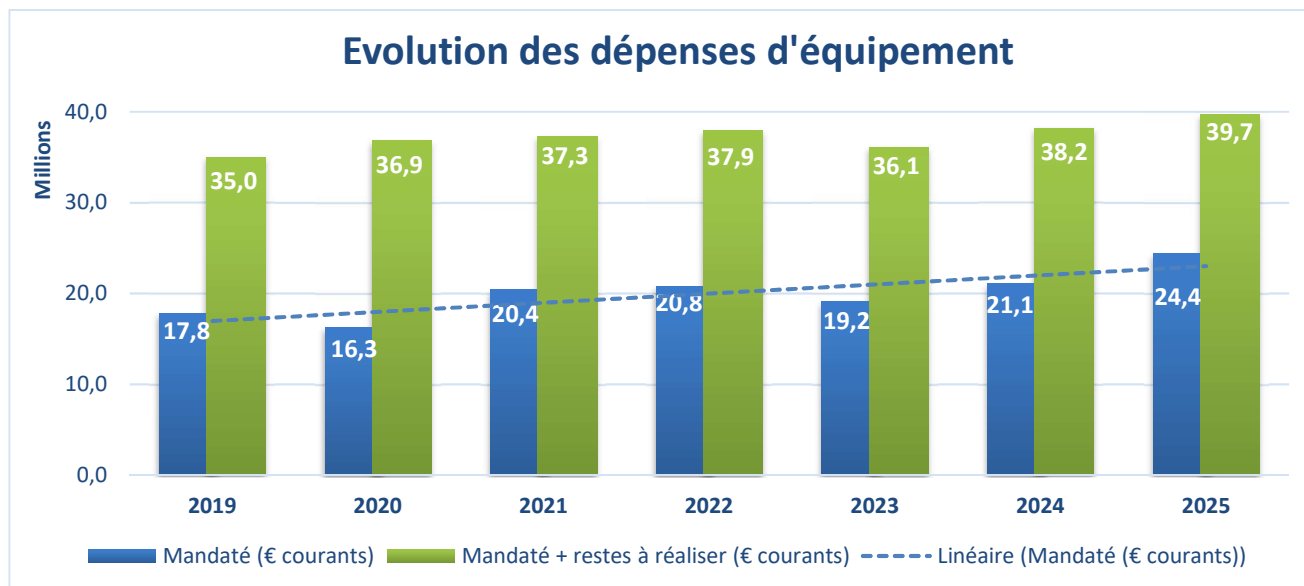
La principale différenciation à opérer au sein des opérations réelles de la section d'investissement, consiste à distinguer d'une part les dépenses financières et d'autre part les dépenses d'équipement.

Leurs montants et leurs parts respectives dans le budget s'établissent comme suit :

Comptes	Dépenses (en milliers d'euros)	Mandaté 2024	Budget total 2025	Mandaté 2025	Reports 2025 sur 2026	% mandaté sur budget
16	Emprunts	5 912,0	5 950,0	5 900,3	0,0	99,2%
	Autres	182,5	789,5	462,7	0,0	58,6%
26	titres et participations	123,0	123,0	122,9	0,0	99,9%
	Total 1	6 217,5	6 862,5	6 485,9	0,0	94,5%
Équipements						
20	Immo incorporelles	845,8	1 086,9	506,2	443,3	46,6%
204	Sub équipements versées	143,5	1 357,3	349,0	1 001,5	25,7%
21	Immo corporelles	5 590,6	11 831,3	6 120,2	3 317,0	51,7%
23	Immo en cours	1 664,9	3 570,3	2 685,5	753,7	75,2%
	Opérations d'équipement	12 831,0	25 336,7	14 775,0	9 764,2	58,3%
	Total 2	21 075,8	43 182,5	24 435,8	15 279,7	56,6%
Total dépenses réelles		27 293,3	50 045,0	30 921,7	15 279,7	61,8%

(1) LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Depuis 2018, les dépenses d'équipement suivent une tendance à la hausse.



Comme explicité à l'occasion des débats d'orientation, des budgets primitifs et des comptes administratifs successifs, cette évolution progressive se justifie notamment par les délais nécessaires à la planification des projets, à la conduite des études préalables et au montage des dossiers de financement.

Cette progression conduit à ce que les montants investis soient conformes à l'objectif du mandat municipal qui était de maintenir l'effort d'investissement à un niveau élevé.

Les principales composantes des dépenses d'équipement s'établissent comme suit :

LES DEPENSES RELATIVES AUX TRAVAUX

Les dépenses relatives aux travaux en cours, détaillées par domaine en annexe 2, s'élèvent à 20 M€ **en augmentation de 9,4 % par rapport à 2024.**

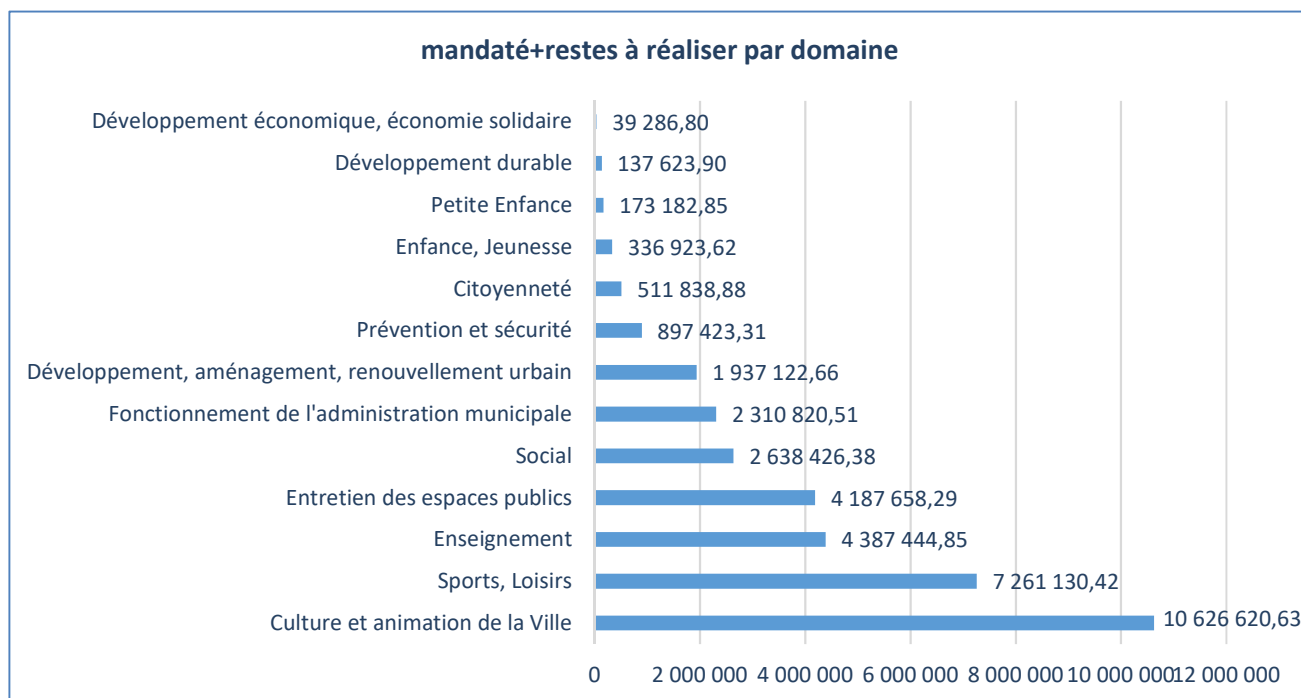
S'y ajoutent pour un montant de 11,9 M€ les restes à réaliser qui correspondent aux crédits destinés à financer des opérations juridiquement engagées et dont la réalisation se fera sur plusieurs exercices budgétaires ou est en cours de planification.

Le taux de réalisation global des travaux inscrits au budget 2025 atteint ainsi 91,6%

Le tableau ci-après reprend les opérations dont le montant est supérieur à 100 000 €.

Site	Total réalisé+restes à réaliser en milliers d'euros	Site	Total réalisé+restes à réaliser en milliers d'euros
ESPACE ROSE DES VENTS	9 529,2	GROUPE SCOLAIRE PAUL FORT	249,2
MAISON DE SANTE MADELEINE BRES	2 626,9	POLE ECHANGE MULTIMODAL MONS	246,0
CENTRE NAUTIQUE DE BABYLONE	2 185,9	ACCOMPAGNEMENT DE VOIRIE	241,5
COURTS DE TENNIS STADE LEMAIRE	1 692,1	GROUPE SCOLAIRE FREDERIC CHOPIN	227,6
RENOVATION E.P. ANCIENS QUARTIERS	1 536,5	VILLE NOUVELLE RENOUVELEE TRIOLO	223,4
TERRAIN RUGBY CLUB-STADE E.THERY-TRIOLO	1 372,9	GROUPE SCOLAIRE PABLO PICASSO	213,7
EGLISE ST PIERRE DU BOURG	1 226,1	CHEMIN DU GRAND MARAIS	202,5
GROUPE SCOLAIRE HIPPOLYTE TAINÉ	1 050,0	BIBLIOTHEQUE DU CENTRE VILLE	202,1
REQUALIFICATION CENTRE VILLE	915,2	ATELIERS - CTM	178,2
CAMERAS DE VIDEO PROTECTION	893,7	MUSEE DES MOULINS	172,9
STADE VANACKER	694,3	Ville nouvelle renouvelée Annappes	170,5
EFFACEMENT DES RESEAUX	653,8	COMPLEXE DES ESUM 2	167,0
VILLE NOUVELLE RENOUVELLE RESIDENCE	481,7	GROUPE SCOLAIRE ALBERT CAMUS	157,2
HOTEL DE VILLE	480,3	PISCINE DU TRIOLO	145,7
GS NOUVELLE ECOLE PONT-DE-BOIS	404,7	VILLE NOUVELLE RENOUVELEE PONT-DE-BOIS	144,5
CUISINE CENTRALE JEAN LEMPEUR	361,0	SECURITE EN VOIRIE	142,1
TX ACCPT PAYSAGER OEUVRE ARTISTIQUE	319,3	MOBILIER URBAIN	129,6
GROUPE SCOLAIRE ALBERT CALMETTE	315,7	BASE VOILE J.Y. COUSTEAU LAC DU HERON	127,4
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE NORD DE VILLE	307,2	CAL CALMETTE	120,7
GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE	303,9	CORRIDORS ECOLOGIQUES	117,3
AMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC JEAN JAURES	288,6	FERME D'EN HAUT	111,9
INCENDIE EX-GS CLAUDE BERNARD	249,7	TOTAL	31 579,8

LES DEPENSES DE TRAVAUX PAR DOMAINE



LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Les subventions d'équipement permettent à la Ville de financer de manière individualisée des investissements qui n'ont pas vocation à entrer dans son patrimoine. Les sommes apparaissant au compte administratif ont été affectées aux opérations suivantes :

Domaine	Objet	Montant
Environnement	Achat outillage professionnel les Jantes du Nord	1 000 €
Ferme du Héron	Installation d'un carport et cuves de récupération d'eau Jardins Familiaux	3 000 €
Social (Ainés, vie associative, CCAS et EHPAD)	Remplacement du materiel informatique et l'achat d'imprimante à l'association ARPET	1 300 €
	Achat pour le renouvellement d'un logiciel et du mobilier de bureau, Centre Social Cocteau	12 269 €
	Renouvellement d'équipements dans les logements d'urgence du CCAS	12 862 €
	Renouvellement d'équipements de l'EHPAD du Moulin d'Ascq	61 894 €
Travaux MEL (y compris EP)	Eclairage public et signalisation - tvx de création d'un pole d'échange	26 140 €
	Travaux enfouissement réseau	230 522 €
	Travaux d'accompagnement République	59 521 €
Total		408 507 €

LES ACQUISITIONS DE MATERIEL

Ces acquisitions se détaillent comme suit :

- Véhicules :

Acquisition des véhicules utilitaires dont un Renault Trucks pour 295 K€.

Acquisition de 24 vélos enfants pour les sports 4,8 K€ pour le service des sports et de 3 vélos électriques 3,8 K€ pour la maison des aînés.

- Autres matériels

Cette enveloppe globale est affectée principalement au service achats qui compile les demandes d'investissement des autres services. Sur l'année 2025 les dépenses significatives sont portées par les services suivants :

Espaces verts, voirie et propreté : 3,4K€ pour générateur électrique, aspi feuille pour 12,3K€, 3 desherbeuses pour 5,3K€, un goupil pour 31,4K€ d'une tondeuse Kubota pour 55K€.

Affaires scolaires : 20K€ pour des chaises de restauration (Calmette et Lafontaine)

Sport : renouvellement d'équipements sportifs (miroirs, buts et panneaux de basket, plateau sportif) pour 76K€. Chaises en plastique et tables pliantes 4,7K€, auto laveuses pour les piscines pour 9,4K€ .

Culture : achat de 4 casques de réalité virtuelle pour 2,2K€ et de biens historiques (Asnapio) pour 6 K€ et la restauration pour les grisaille du portail de l'Eglise Flers Bourg pour 40 K€

Education à l'environnement : mise en place d'un aquarium pour 40 K€

Médiathèque : 148 K€ pour les rayonnages

Maison des aînés : renouvellement du foyer DELERUE- mobilier pour 18,7 K€

Service entretien : chariots de preimprégnations 44 K€, poubelles de tri 4,8 K€

Protocole : défibrillateurs 90 K€, barrières de sécurité pour 7k€,

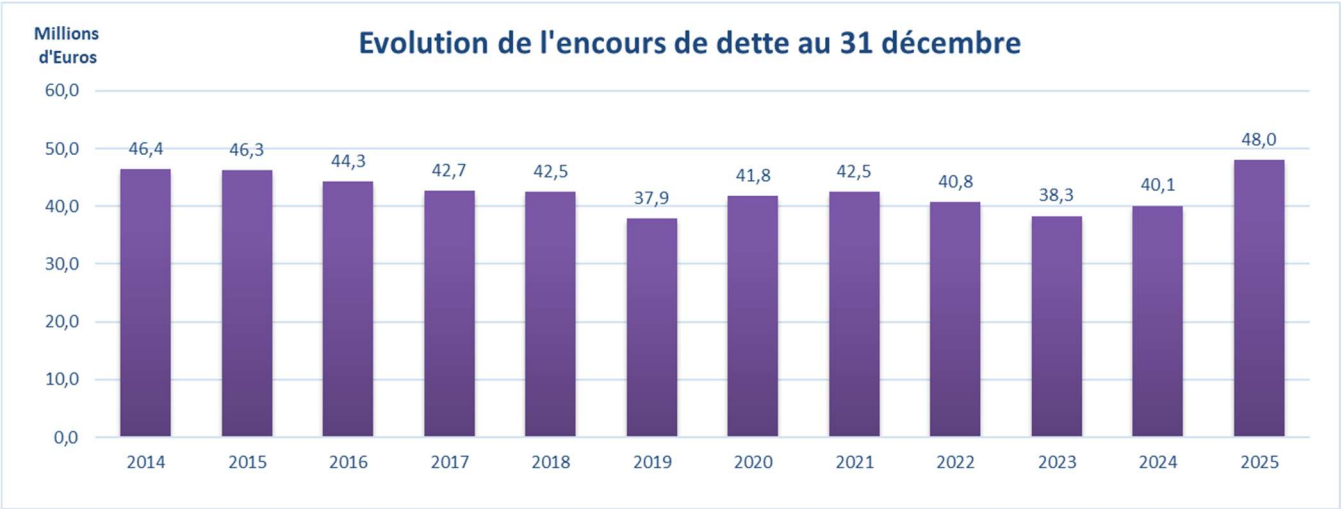
Service accessibilité handicap : gilets vibrants pour assister aux évènements musicaux pour 9.6k€

SHS : Balises PPMS et appareils auditifs pour 50k€

Imprimerie : Achat de deux presses numériques couleurs pour 92k€

Quant à la reprise en régie de l'école de Musique, le montant investi est de 28k€ pour les nouveaux équipements

(2) LA DETTE



Au 31 décembre 2025, le tableau de bord chiffré de la dette villeneuvoise s'établit comme suit :

Synthèse de la dette ^{2,3 et 4}

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
48 012 093 €	2,34%	11 ans et 7 mois	5 ans et 11 mois	24

² Les tableaux détaillés de la dette sont présentés en annexe du document budgétaire

³ Durée de vie résiduelle : durée moyenne restant avant l'extinction totale de la dette

⁴ Durée de vie moyenne : durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette.

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	38 866 607 €	80,95%	2,02%
Variable	5 612 153 €	11,69%	2,96%
Livret A	3 533 333 €	7,36%	2,56%
Ensemble des risques	48 012 093 €	100,0%	2,34%

II) LES RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en milliers d'euros)	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Report 2025 sur 2026
024 - produits des cessions		248,5		180,0		494,9		150,0
10 - dotations, fonds divers, réserves	13 142,4	16 487,7	16 287,7	12 206,2	12 320,9	10 639,0	10 734,3	
13 - subventions d'investissement	3 399,4	8 200,3	1 049,8	9 604,4	4 933,1	8 492,4	3 407,9	6 887,8
16 - emprunts	4 000,0	13 087,1	4 001,7	21 234,4	7 003,0	18 131,0	13 803,1	6 200,0
autres recettes (027 + 21)	367,4	205,0	0,0	205,0	380,0	760,9	501,8	
Total des recettes réelles	20 909,2	38 228,5	21 339,3	43 429,9	24 637,0	38 518,3	28 447,1	13 237,8

Les recettes réelles d'investissement réalisées en 2025 s'élèvent à 28,5 M€, elles sont détaillées comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé	7 582 288 €
FCTVA et taxe d'aménagement	3 152 011 €
Subventions décomposées comme suit:	3 407 906 €
Redevance électricité (article 13251)	103 687 €
MEL	vidéo protection (phases 3 et 4) 174 045 €
	étude de faisabilité géothermie GS Calmette 54 775 €
	Fos Tennis 243 935 €
	chaufferie biomasse CNB 65 376 €
	restauration grisailles église Flers Bourg 33 892 €
Conseil départemental	Fos Tennis 48 000 €
Conseil régional	Rose des vents 1 702 941 €
État	vidéo protection (violences urbaines, phase 5 et événements sportifs) 128 949 €
	renovation couverture maternelle Saint Exupery 79 114 €
	végétalisation écoles B. Vian et T. Lautrec 114 181 €
	sécurisation écoles 6 399 €
	aménagement maison de santé pluridisciplinaire 302 130 €
	Rose des vents 343 943 €
CAF	équipement structure petite enfance 3 768 €
Paroisse Sainte Mère Teresa	2 774 €
Remboursement avance trésorerie (article 2745)	460 000 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	41 788 €
Emprunts encaissés en 2025	13 800 000 €

Ces recettes (hors reports) conduisent à un taux de réalisation représentant 75% du budget voté.

S'y ajoute 13,2 M€ de recettes notifiées restant à réaliser par thème :

SUBVENTIONS		6 887 811 €
Réhabilitation de la Rose des Vents (et biodiversité)		
	<i>MEL</i>	197 480 €
	<i>DRAC</i>	3 464 887 €
	<i>Région</i>	854 163 €
	<i>Département</i>	125 000 €
	<i>Agence de l'Eau</i>	18 600 €
	<i>Etat</i>	94 227 €
Enfance et petite enfance		
	Mobilier pour la petite enfance	
	<i>CAF</i>	9 953 €
	Rénovation maternelle Taine + école Lautrec	
	<i>Etat</i>	416 000 €
	Cours d'école actives et sportives	
	<i>Agence nationale du sport</i>	6 700 €
	Rénovation couverture maternelle Taine	120 000 €
	Rénovation système chaufferie groupes scolaires	47 280 €
Fos tennis		
	<i>MEL</i>	243 934 €
	<i>Département</i>	52 800 €
Maison de santé BRES		
	<i>Etat</i>	704 969 €
Restauration de l'église de Flers		
	<i>MEL</i>	100 000 €
Vidéoprotection	<i>MEL</i>	45 849 €
	<i>Etat</i>	105 656 €
Ecologie/ environnement		
	Liaison douce Indy Milhaud	
	<i>Etat</i>	10 986 €
	Réseau de chaleur château Briand	
	<i>MEL</i>	34 927 €
	Eclairage public Bd de Mons et Av de la Marque	
	<i>MEL</i>	19 024 €
	Chaufferie Biomasse du CNB	
	<i>MEL</i>	65 376 €
	<i>Etat</i>	150 000 €
CESSION		150 000 €
EMPRUNTS		6 200 000 €

Résultat de la section d'investissement

en milliers d'euros

	Résultat de l'exercice 2025	-3 143,9
+		
	Résultats cumulés antérieurs	-3 885,8
=		
	Résultat de clôture 2025	-7 029,6

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de **17 158 068,04€**.

Il permet donc de couvrir l'ensemble du besoin de financement de la section d'investissement en dégagant un résultat disponible de **10 128 426,16 €**.

ANNEXE 1 – VENTILATION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le tableau ci-dessous, sont détaillées :

- Par thématique, le montant des subventions de fonctionnement versées⁵,

Service	Organismes	Montant versé
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION	APE GS LA FONTAINE	300,00
	APE DU COLLEGE ARTHUR RIMBAUD	300,00
	APE ECOLES MAT - ELEM MERMOZ	300,00
	APE GS ALBERT CAMUS	300,00
	APE GS CALMETTE	300,00
	APE PAUL FORT	300,00
	APE PICASSO	300,00
	APE PREVERT	300,00
	APE TOULOUSE LAUTREC	300,00
	APE VERHAEREN	300,00
	ASSDAF	5 000,00
	ASSO PARENTS ELEVES PIERRE MARIE CURIE VILLENEUVE DASCQ FCPE	300,00
	ASSOCIATION ECOLE ET FAMILLE ECOLE NOTRE DAME	270 965,35
	ASSOCIATION PARENTS ELEVES GS CHOPIN	300,00
	CONSEIL DE PARENTS D ELEVES ECOLE JEAN JAURES	300,00
	COOP SCOL ECO MAT CAMUS	172,00
	COOP SCOL ECOL MAT J BAKER	462,00
	COOP SCOL MATER ST EXUPERY	519,30
	COOP SCOL OCCE PRIM P M CURIE	5 680,00
	COOP SCOL TAINE PRIMAIRE	194,80
	COOP SCOLAIRE ECOLE AUGUSTIN THI ERRY	265,00
	COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE VERHAEREN	895,00
	COOP SCOLAIRE J PREVERT ECOLE ELEMENTAIRE	584,00
	COOP SCOLAIRE MERMOZ	757,30
	COOP SCOLAIRE RAMEAU PRIMAIRE	866,90
	COOPERATIVE SCOLAIRE PICASSO ECOLE	3 086,00
	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE PAUL FORT	412,00
	DELEGATION DEPARTEMENTALE EDUC ATION NATIONALE -DDEN V ASCQ-	1 200,00
	ECOLE ET FAMILLE CARDIN LIENART	154 826,64
	ECOLE LOUISE DE BETTIGNIES	848,00
	ECOLE MAT J MERMOZ	424,00
	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	378,00
	ECOLE OUVERTE PRIM RENE CLAIR	710,00
	ECOLE SAINT ADRIEN	254 626,09
	FCPE COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	300,00
	FSE COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	1 000,00

	FSE COLLEGE MOLIERE	1 000,00
	GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRIAND	584,00
	LYCEE QUENEAU	1 000,00
	MATOULEC LAUTREC MATERNELLE	231,00
	OCCE COOP ECOLE CHOPIN PRIMAIRE	462,00
	OCCE COOP ECOLE MAT JEAN JAURES	403,00
	OCCE COOP ECOLE PRIM VERLAINE	1 683,30
	OCCE COOP ECOLE PRIMAIRE CAMUS	353,00
	OCCE COOP GS P M CURIE MATERN	416,00
	OCCE COOP MATERNELLE LA FONTAI NE	609,00
	OCCE COOP PRIM LA FONTAINE	5 092,00
	OCCE COOP VAN DER MEERSCH MATERN	286,00
	OCCE ECOL PRIM ANATOLE FRANCE	571,00
	OCCE ECOLE BOSSUET ELEMENTAIRE	362,20
	OCCE ECOLE BOSSUET MATERNELLE	86,80
	OCCE ECOLE CALMETTE PRIMAIRE	580,00
	OCCE ECOLE MATERNELLE PAUL FORT	311,00
	OCCE ECOLE PRI JOSEPHINE BAKER EX CLAUDE BERNARD	761,30
	OCCE MATERNELLE CHOPIN	260,00
	OCCE PAUL CEZANNE ELEMENTAIRE	525,00
	OGEC SAINT HENRI	173 901,88
	OGEC ST PIERRE D ASCQ	183 139,39
	PA'BETT VILLENEUVE D'ASCQ	300,00
Total AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION		1 080 990,25
AFFAIRES SOCIALES	AC METROPOLE LILLOISE	300,00
	BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD	2 500,00
	CIDFF (CENTRE D'INFORMATION DROIT DES FEMMES)	4 500,00
	LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE	7 000,00
	SECOURS CATHOLIQUE	1 000,00
	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE LOCAL VILLENEUVE D ASCQ	8 000,00
Total AFFAIRES SOCIALES		23 300,00
CENTRES DE VACANCES	ENFANCE D ASCQ	4 600,00
Total CENTRES DE VACANCES		4 600,00
CULTURE	ALL JAZZ	1 000,00
	ANTRE DU JEU	1 500,00
	ASSO KINO CINE	2 000,00
	ATELIER 2 ARTS PLASTIQUES	92 000,00
	ATTRAPE-REVES	1 500,00
	AVENIR MUSICAL D ASCQ	5 800,00
	CENDRILLON	2 500,00
	CENTRE SOCIAL DU CENTRE VILLE	5 000,00
	CHOEUR ET PASSIONS	700,00
	CHORALE CANTABILE	700,00
	CHOROFEEEL PRODUCTION	700,00
	CRIC CRAC COMPAGNIE	110 000,00
	D ANATOLE A GUERNOUILLARD OU LA RENAISSANCE D UN GEANT	19 000,00
	DANSES DU BOURG	400,00

	ENSEMBLE VOCAL ADVENTI	700,00
	ESPACE ROSE DES VENTS	500 000,00
	EUL CAGEOT FOLK	7 000,00
	FANT ASCQ	4 000,00
	GROUPEMENT DES ARTISTES VILLE NEUVOIS	450,00
	HINE MA TOV	250,00
	JAZZ A VED A	8 800,00
	JEUNE ENSEMBLE HARMONIQUE	3 500,00
	LA BOITE A JAZZ	500,00
	LA PARENTHESE CHORALE	700,00
	LA ROULOTTE URBAINE	10 000,00
	LAM LILLE METROPOLE MUSEE D ART MOD	106 000,00
	LE GARAGE 47	1 500,00
	LE THEATRE D A COTE	10 000,00
	LES P TITES MASCOTTES	1 200,00
	LES PINCEAUX D AQUARELLE	1 100,00
	MELO DIESE	500,00
	MEMPHIS COUNTRY CLUB	500,00
	NIMA	500,00
	OFFICE DE TOURISME DE VILLENEUVE D ASCQ	17 500,00
	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VILLENEUVE D ASCQ	2 000,00
	PHILHARMONIE D ASCQ	6 000,00
	PLAIN CHANT	700,00
	QUANTA CULTURE	45 000,00
	QUATUOR EN LIBERTE	9 000,00
	R COMME MUSIQUE	1 000,00
	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RURAL	1 500,00
	SOCIETE HISTORIQUE DE VILLENEUVE D ASCQ	500,00
	SOUS ECRAN 59	2 300,00
	TEMPS LIBRE	200,00
	THEATRE DU PRISME	4 000,00
	TRANS ARTS	800,00
	UNIVERSITE DE LILLE - SERVICE FACTURIER	15 000,00
	VAPEUR 45	500,00
	VILLENEUVE BIG BAND PHILARMONIE D ANNAPPES	2 600,00
Total CULTURE		1 008 600,00
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	ABEJ SOLIDARITE	10 000,00
	ADELIE VAMB	623 277,00
	ALEFPA	7 000,00
	ARCHITECTUELLES HAUTS DE FRANCE	500,00
	ASS ENVAR DES ETUDIANTS LIAUL DES ETUDIANTS	300,00
	ASSO CULTURELLE EC DE LILLE	300,00
	ATTAC VILLENEUVE D ASCQ	500,00
	FEDERATION VILLENEUVE COMMERCE	55 000,00
	LA REMISE ENJOUÉE	7 000,00
	LE TREMLIN	25 000,00
	ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE LILLE	800,00
	OUTIL EN MAIN NORD	450,00
Total DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		730 127,00

ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	ADAV	13 000,00
	APC ASSO POUR LA PROMOTION DE LA CIT	45 000,00
	LES JANTES DU NORD	7 000,00
	VRAC HAUTS DE FRANCE	3 000,00
Total ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE		68 000,00
FERME DU HERON - EDUCATION ENVIRONNEMENT	CLUB CPN L'HERON DANS L'EAU	800,00
	COIN DE TERRE FAMILIAL	1 100,00
	DES JARDINIERS DE VILLENEUVE D ASCQ	570,00
	DES JARDINS SOLIDAIRES DES GENETS	400,00
	JARDINS FAMILIAUX DE VILLENEUVE D ASCQ	400,00
	RUCHER-ECOLE DU HERON	1 800,00
	UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE	900,00
Total FERME DU HERON - EDUCATION ENVIRONNEMENT		5 970,00
HANDICAP ACCESSIBILITE	APF FRANCE HANDICAP EX ASSO PARALYSES DE FRANCE	3 370,00
	CANOPEE	1 700,00
	FORCE T VILLENEUVOISE	2 500,00
	HANDIFUTUR EX HANDIFAC	2 800,00
	SURDI 59 ASSO DES SOURDS ET DES MALENTEND	600,00
Total HANDICAP ACCESSIBILITE		10 970,00
LA MEDIATHEQUE	AMICALE LAIQUE D ASCQ SECTION BIBLIOTHEQUE	4 700,00
	AMICALE LAIQUE PASTEUR JEAN JAURES	3 700,00
	ASS POUR L APPRENTISSAGE DE LA LECTURE POUR ADULTES A L P A	700,00
	BIBLIOTHEQUE DE FLERS BOURG	6 150,00
	BIBLIOTHEQUE DU CRAC CADET ROUSSELLE ANIMAT COUSINERI	13 948,00
	BIBLIOTHEQUE DU CS COCTEAU	2 439,00
	BIBLIOTHEQUE DU CS FLERS SART	2 660,00
	BIBLIOTHEQUE POUR TOUS CULTURE BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	15 050,00
Total LA MEDIATHEQUE		49 347,00
LOGEMENT	AFEV	4 000,00
	CLCV EX CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE CSCV	1 000,00
	LES LOCATAIRES RUE DU TERROIR	900,00
	RESIDENCE PLUS	203 000,00
Total LOGEMENT		208 900,00
PERSONNEL TITULAIRE	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL VA -APCVA-	1 550 000,00
Total PERSONNEL TITULAIRE		1 550 000,00
PETITE ENFANCE	ADAGE	61 800,00
	AGSS de l'UDAF	11 740,00
	LE CHARIVARI CRECHE PARENTALE	61 800,00
	LES MARMOUSETS	61 800,00
	LES SOURICEAUX	80 250,00

Total PETITE ENFANCE		277 390,00
PREVENTION MEDIATION URBAINE	A I A V M ASS INTERCOM D AIDE AUX VICTIMES	14 000,00
	CITEO ADEM N	21 400,00
	FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE FSU	5 300,00
	FORCE OUVRIERE	5 300,00
	SYNDICAT SUD TELECOM DU NORD	5 300,00
	UNION LOCALE CONFEDERATION FRANCAISE ENCADREMENT CGC	5 300,00
	UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT DE LILLE ET ENVIRONS	5 300,00
	UTI CFDT METROPOLE LILLOISE	5 300,00
Total PREVENTION MEDIATION URBAINE		67 200,00
PROMOTION SANTE	AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES ANNAPPES ASCQ	1 000,00
	CEDRAGIR EX CEDRE BLEU	48 000,00
	CHOISIR L ESPOIR	8 600,00
	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	8 350,00
	LES CLOWNS DE L ESPOIR	1 000,00
Total PROMOTION SANTE		66 950,00
PROTOCOLE MANIFESTATIONS	COMITE ENTENTE LIAISON ACVG ANCIENS COMBATTANTS VICTI GUERRE	1 000,00
	MEMOIRE VIVANTE DE VILLENEUVE D' ET ENVIRONS	1 000,00
	SEMLH SOCIETE ENTRAIDE MEMBRES DE LA LEGION D HONNEUR	700,00
	TERRES DU NORD TERRE DE COMBATS	1 500,00
	UNC UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D ASCQ ANNAPPES	1 000,00
Total PROTOCOLE MANIFESTATIONS		5 200,00
RELATIONS INTERNATIONALES MDH	AAVAL ASSOCIATION AMITIE ENTRE VILLENEUVE D ASCQ ET LEVERKUSEN	900,00
	ADICE	2 526,00
	ARTISANAT SOLIDARITE NORD BENIN	4 200,00
	ASSOCIATION SUD DEVELOPPEMENT	300,00
	CAFFES CENTRE NATIONAL ACCOMPAGNEMENT F	1 000,00
	COMITE POUR LA PAIX	150,00
	DINA MADA	3 500,00
	ENFANCE ET VIE	300,00
	MERES POUR LA PAIX	4 500,00
	NOUVEAU PLANNING FAMILIAL NORD	3 000,00
Total RELATIONS INTERNATIONALES MDH		20 376,00
SECTEUR PRE-ADOS	ECLAIREURS DE FRANCE	1 100,00
	OMJC -OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET DE LA CITOYENNETE	265 667,00
Total SECTEUR PRE-ADOS		266 767,00
SERVICE MUNICIPAL DES AINES	ABLAV	2 800,00
	CLUB AMITIE LOISIRS	700,00
	CLUB ARC EN CIEL	1 000,00
	CLUB DE L'AGE D'OR	1 313,00
	CLUB DES GENETS D OR	1 400,00
	CLUB DU BON TEMPS 3EME AGE VILLENEUVE D ASCQ	1 813,00
	CLUB DU PETIT BOSQUET	1 813,00
	CLUB HENRI RIGOLE	1 813,00
	CLUB RETRAITE ET PERSONNES AGEES ROBERT SCHUMANN	1 000,00
	UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE UTL	1 000,00

	VIVAT VIVRE ICI AVEC TOUS	2 000,00
Total SERVICE MUNICIPAL DES AINES		16 652,00
SPORTS	ACTIVITES SPORTIVES POUR TOUS	500,00
	AGES ASS GESTION EMPLOI SPORTIF AGES	7 500,00
	ALA GYMNASIQUE ENTRETIEN	420,00
	AMICALE LAIQUE PASTEUR JEAN JAURES	15,00
	ARBONNOISE BADMINTON CLUB VA ABCVA	220,00
	ASCVAN ASSOCIATION SPORTIVE ET CULT	1 500,00
	ASS SPORT COLLEGE S DE BEAUVOIR	2 000,00
	ASS SPORTIVE COLLE COMMUNAUTAIRE	500,00
	ASS SPORTIVE COLLEGE MOLIERE	1 750,00
	ASS SPORTIVE DE ST ADRIEN	1 800,00
	ASS SPORTIVE DINAH DERICK LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	500,00
	ASS SPORTIVE DU CES RIMBAUD	1 500,00
	ASS SPORTIVE DU CES TRIOLO	900,00
	ASS SPORTIVE DU COLLEGE DE LA COUSINERIE - CAMILLE CLAUDEL	850,00
	ASS SPORTIVE DU LYCEE M N QUENEAU	200,00
	ASSO FRANCE PALESTINE SOLIDARITE AFPS	1 490,00
	ASSOCIATION VILLENEUVOISE ACTIVITE NAUTIQUE - AVAN	20 983,00
	ASVAM VOLLEY BALL	28 367,00
	ATHLETIC CLUB DE V ASCQ ACVA	50 871,00
	AVAN PLONGEE	1 000,00
	BADMINTON VILLENEUVE D ASCQ BVA	2 572,00
	BILLARD FRANCAIS VILLENEUVE D ASCQ - BFVA	2 300,00
	CERCLE D ESCRIME DE VILLENEUVE D ASCQ	1 936,00
	CHEERLEADERS VIKINGS	1 700,00
	CLUB DES VIKINGS	28 000,00
	CLUB SPORTIF BRIGODE - CHEZ MR VERHEYDE GERARD	8 510,00
	COMITE USEP VILLENEUVE D ASCQ SUD	2 000,00
	ENERGYM	547,00
	ENTENTE SPORTIVE BASKET V ASCQ ESBVA	37 558,00
	EQUIPE STRIKE 59	1 000,00
	ESBVA LILLE METROPOLE	380 465,00
	FAHVA FORCE ATHLETIQUE ET HANDISPORT VILLENEUVE D ASCQ	500,00
	FLERS OMNISPORTS FOOTBALL FOS FOOTBALL	34 980,00
	FLERS OMNISPORTS GYMNASIQUE VOLONTAIRE - FOS GV	1 422,00
	FLERS OMNISPORTS TENNIS DE TABLE - FOS TENNIS DE TABLE	19 939,00
	FOOTBALL CLUB DES MUNICIPAUX DE VILLENEUVE D ASCQ	200,00
	FOS TENNIS V ASCQ	27 497,00
	HAND BALL CLUB VILLENEUVE D ASCQ -HBCV-	175 000,00
	IMPACTU FIGHT TEAM IVAI	1 545,00
	INSTITUT DU JUDO JU-JITSU DE VILLENEUVE D ASCQ	3 365,00
	JUDO CLUB DE FLERS SART	10 626,00
	L OISEAU PENG ASS VILLENEUVOISE DE TAI CHI CHUAN	615,00
	LA RAQUETTE DE VILLENEUVE D ASCQ	27 620,00
	LES CAVALIERS DE VILLENEUVE ASCQ	325,00
	LES DU HERON	5 000,00
	LES INTREPIDES CHEZ MR FELIX XAVIER	1 817,00
	METROPOLET TRAIL NATURE V ASCQ	3 000,00

	MSVA FOOT FAUTEUIL ASHP	14 000,00
	MUSCLES ET LIGNES CHEZ MR BOIDIN XAVIER	1 000,00
	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS	164 243,00
	PIROUETTE	3 669,00
	SAC A POF ESCALADE	1 478,00
	SAINT JEAN BAPTISTE DE V ASCQ	12 453,00
	SAINT SEBASTIEN VILLENEUVOISE	8 000,00
	SANTE AMITIE YOGA	274,00
	SCLVA SPORTING CLUB DE LUTTE DE VILLENEUVE D ASCQ	7 000,00
	SGC VILLENEUVE D'ASCQ SERVICE DE GESTION COMPTABLE	125,00
	SQUASH ARBONNOISE	2 246,00
	STADE VILLENEUVOIS LMRCV	94 732,00
	TAEKWONDO CLUB VILLENEUVOIS	7 891,00
	TEAM BOXSAY	615,00
	TZU JAN KWON WU SHU ACADEMIE	605,00
	UNION DES TIREURS DE V ASCQ UTVA	11 500,00
	UNION SPORTIVE ASCQUOISE	41 064,00
	VAFF VILLENEUVE D ASCQ FOOTBALL FEMININ	25 128,00
	VARS GRS VILLENEUVE ASCQ RYTHME ET SPORTS	43 477,00
	VELO CLUB Cyclos d'Ascq	1 750,00
	VILLENEUVE ASCQ LILLE METRO ORIE	3 200,00
	VILLENEUVE D ASCQ BOXING CLUB	125,00
	VILLENEUVE D ASCQ TRIATHLON	12 608,00
	VILLENEUVE KARATEDO ASSOCIATION VIKI	4 470,00
Total SPORTS		1 364 558,00
VIE ASSOCIATIVE	A M V A AEROMODELISME V ASCQ	400,00
	AGES ASS GESTION EMPLOI SPORTIF AGES	1 000,00
	AMICALE LAIQUE D ASCQ	3 000,00
	AMICALE LAIQUE PASTEUR JEAN JAURES	1 000,00
	ANNAPES ENTRAIDE	300,00
	APE VERLAINE	1 500,00
	ASCQ IN LOVE ASCQ INNOVATION LOGEMENT VERT	2 000,00
	BRIDGE CLUB VILLENEUVOIS	1 000,00
	CENTRE SOCIAL COCTEAU LCR ESPACE	251 000,00
	CENTRE SOCIAL DE FLERS SART	367 599,00
	CENTRE SOCIAL DU CENTRE VILLE	264 311,00
	CONSEIL DE PARENTS D ELEVES ECOLE JEAN JAURES	1 000,00
	ECOLE DU CHAT DE ROUBAIX ET COMMUNES ENVIRONNANTES	2 000,00
	GENETS EN FETE	1 500,00
	GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FR	3 200,00
	L ECOLE A L HOPITAL	350,00
	LARC ENSEMBLE	180 500,00
	LCR DES TAILLEURS	18 012,00
	LCR EMILE ZOLA	300,00
	LES AMIS DE LA BELOTE	300,00
	PASSION LOISIRS	300,00
	PORTAIL DE L'UKRAINE	2 000,00
	RADIO CAMPUS	3 500,00
Total VIE ASSOCIATIVE		1 106 072,00
Total général		7 931 969,25

ANNEXE 2 – VENTILATION DE L'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE

	Voté	Mandaté	Reporté	% mdté	% mdté + reports	Crédits annulés
Domaine 01 - Développement, aménagement, renouvellement urbain						
Passerelle pont de bois	1 879,60	0,00	1 879,60	0,00 %	100,00%	0,00
REQUALIFICATION CENTRE VILLE	1 102 340,18	60 011,78	855 212,24	5,44 %	83,03%	187 116,16
SERRES MUNICIPALES	30 380,72	30 380,72		100,0 0%	100,00%	0,00
Ville nouvelle renouvelée Annappes	178 778,72	67 938,04	102 512,28	38,00 %	95,34%	8 328,40
VILLE NOUVELLE RENOUVELEE PONT-DE-BOIS	197 560,45	20 630,40	123 830,53	10,44 %	73,12%	53 099,52
VILLE NOUVELLE RENOUVELEE TRIOLO	244 424,45	32 437,31	190 949,23	13,27 %	91,39%	21 037,91
VILLE NOUVELLE RENOUVELLE RESIDENCE	500 682,53	218 346,12	263 375,13	43,61 %	96,21%	18 961,28
Total Domaine 01 - Développement, aménagement, renouvellement urbain	2 256 046,65	429 744,37	1 537 759,01	19,05 %	87,21%	288 543,27
Domaine 02 - Entretien des espaces publics						
ABRIS CONTENEURS DIVERS SITES	41 067,76	24 691,19	14 013,37	60,12 %	94,25%	2 363,20
ACCOMPAGNEMENT DE VOIRIE	309 515,78	121 732,61	119 801,52	39,33 %	78,04%	67 981,65
AMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC JEAN JAURES	288 560,98	41 822,25	246 738,73	14,49 %	100,00%	0,00
ARMOIRES DE COMMANDES EP	9 455,24	0,00	9 455,24	0,00 %	100,00%	0,00
CHEMIN DU GRAND MARAIS	202 516,40	2 999,28	199 517,12	1,48 %	100,00%	0,00
CLOTURES ET PARE-BALLONS	27 512,16	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	27 512,16
DEVOIEMENT RESEAUX	30 000,00	38 4 705,02	68 0,00	15,68 %	15,68%	25 294,98
DIAGNOSTIC RESEAU	65 105,14	38 325,03	58,87 7 367,70	58,87 %	70,18%	19 412,41
Divers	119 376,07	40 181,08	68 258,12	33,66 %	90,84%	10 936,87
EFFACEMENT DES RESEAUX	653 831,98	188 699,83	465 132,15	28,86 %	100,00%	0,00
EXTERIEUR MUSEE DES MOULINS	2 346,41	0,00	666,41	0,00 %	28,40%	1 680,00
FONTAINE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	8 395,56	8 395,56	0,00	100,0 0%	100,00%	0,00
GRUPE SCOL.HENRI DE TOULOUSE LAUTREC	2 470,17	1 611,94	858,23	65,26 %	100,00%	0,00

GROUPE SCOLAIRE JACQUES BOSSUET	2 776,79	0,00	2 776,79	0,00 %	100,00%	0,00
GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE	8 953,20	0,00	8 953,20	0,00 %	100,00%	0,00
LOGEMENT RUE DU HAINAUT	106 986,24	96 380,44	1 326,00	90,09 %	91,33%	9 279,80
MOBILIER URBAIN	137 454,67	101 541,72	28 063,20	73,87 %	94,29%	7 849,75
PISCINE DU TRIOLO	405,60	405,60		100,0 0%	100,00%	0,00
POLE ECHANGE MULTIMODAL MONS	246 000,00	26 139,95	219 860,05	10,63 %	100,00%	0,00
Prov Agenda d'accessibilité programmée	13 736,48	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	13 736,48
RENOVATION DE VOIRIE	55 118,09	26 310,00	426,00	47,73 %	48,51%	28 382,09
RENOVATION E.P. ANCIENS QUARTIERS	1 580 377,08	1 044 395,41	492 087,78	66,09 %	97,22%	43 893,89
SERRES MUNICIPALES	152,61	51,16	173,16	33,52 %	146,99%	-71,71
Sondes hydrométriques	5 239,00	4 023,00	0,00	76,79 %	76,79%	1 216,00
SQUARE BALZAC	60,00	60,00		100,0 0%	100,00%	0,00
SQUARE RUE DE LA STATION	433,99	433,99		100,0 0%	100,00%	0,00
TX ACCPT PAYSAGER OEUVRE ARTISTIQUE	355 960,83	185 599,80	133 706,33	52,14 %	89,70%	36 654,70
Total Domaine 02 - Entretien des espaces publics	4 273 808,23	1 958 504,86	2 019 181,10	45,83 %	93,07%	296 122,27
Domaine 03 - Développement durable						
corridors ecologiques	117 292,96	98 758,17	18 534,79	84,20 %	100,00%	0,00
Divers	25 500,00	1 000,00		3,92 %	3,92%	24 500,00
PLANTATION DE CLOTURES VEGETALES	19 629,55	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	19 629,55
PROGRAMME DE PLANTATIONS	69 065,04	68 650,80	0,00	99,40 %	99,40%	414,24
Réservoir biodiversité	20 330,94	20 330,94		100,0 0%	100,00%	0,00
Transition energetique	159 725,29	0,00	86 179,50	0,00 %	53,95%	73 545,79
Total Domaine 03 - Développement durable	411 543,78	188 739,91	104 714,29	45,86 %	71,31%	118 089,58
Domaine 05 - Développement économique, économie solidaire						
CELLULES TRIOLO COPRO	386,80	148,62	238,18	38,42 %	100,00%	0,00
PISCINE DU TRIOLO	2 919,56	0,00	2 919,56	0,00 %	100,00%	0,00
RESTAURANT LE BOURBONNAIS	35 980,44	17 193,97	18 786,47	47,79 %	100,00%	0,00

SIGNALISATION VILLE	13 000,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	13 000,00
Total Domaine 05 - Développement économique, économie solidaire	52 286,80	17 342,59	21 944,21	33,17 %	75,14%	13 000,00
Domaine 06 - Social						
Divers	240 318,22	181 025,63	59 292,59	75,33 %	100,00%	0,00
Incendie ex-GS Claude Bernard	10 000,00	9 862,80		98,63 %	98,63%	137,20
LOCAL COMMERCIAL PLACE LEON BLUM	1 680,00	0,00	1 680,00	0,00 %	100,00%	0,00
Maison de Santé Madeleine Bres	2 634 755,27	2 097 158,81	529 724,77	79,60 %	99,70%	7 871,69
Total Domaine 06 - Social	2 886 753,49	2 288 047,24	590 697,36	79,26 %	99,72%	8 008,89
Domaine 07 - Prévention et sécurité						
CAMERAS DE VIDEO PROTECTION	929 417,41	292 556,73	601 105,18	31,48 %	96,15%	35 755,50
Divers	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00 %	100,00%	0,00
FERME PETITPREZ	472,80	0,00		0,00 %	0,00%	472,80
LOCAL ESPC DU BOURG	3 761,40	3 761,40		100,0 0%	100,00%	0,00
SECURITE EN VOIRIE	159 033,20	103 162,64	38 961,60	64,87 %	89,37%	16 908,96
Total Domaine 07 - Prévention et sécurité	1 110 184,81	399 480,77	657 566,78	35,98 %	95,21%	53 137,26
Domaine 08 - Citoyenneté						
CENTRE SOCIAL DU CENTRE VILLE	1 218,40	468,18	749,32	38,43 %	99,93%	0,90
CIMETIERE D'ASCQ	22 846,50	20 034,00	2 812,50	87,69 %	100,00%	0,00
CIMETIERE DU BOURG	2 401,80	1 734,60	0,00	72,22 %	72,22%	667,20
CIMETIERE DU BREUCQ	96 220,21	93 681,54	2 538,66	97,36 %	100,00%	0,01
Divers	19 091,00	12 269,00	0,00	64,27 %	64,27%	6 822,00
FERME DESPATURES CENTRE J. CARLIER SMPS	384,32	144,02	240,30	37,47 %	100,00%	0,00
Incendie ex-GS Claude Bernard	250 000,00	139 713,60	100 149,53	55,89 %	95,95%	10 136,87
LCR CADET ROUSSELLE	214,78	82,58	132,20	38,45 %	100,00%	0,00
MAISON DE QUARTIER JACQUES BREL	3 295,04	1 048,07	1 679,61	31,81 %	82,78%	567,36
MAISON DE QUARTIER LOUIS PASTEUR	26 814,10	20 700,60	4 365,50	77,20 %	93,48%	1 748,00
MAISON ET CENTRE SOCIAL DES GENETS	53 379,92	23 282,98	790,86	43,62 %	45,10%	29 306,08
MAISON QUARTIER DELESALLE (EX.GARAGE)	75,84	29,16	46,68	38,45 %	100,00%	0,00

MQ DENIS BLANCHATTE (CLAEYS)	17 097,21	15 978,23	1 467,70	93,46 %	102,04%	-348,72
SALLE ALFRED DEQUESNES	76 471,29	62 382,00	9 039,29	81,58 %	93,40%	5 050,00
SALLE DES FETES MARIANNE	20 167,21	16 566,23	3 600,98	82,14 %	100,00%	0,00
SALLE RAOUL MASQUELIEZ	8 021,63	5 152,02	7 069,61	64,23 %	152,36%	-4 200,00
Total Domaine 08 - Citoyenneté	597 699,25	413 266,81	134 682,74	69,14 %	91,68%	49 749,70
Domaine 09 - Personnes âgées et retraitées						
Divers	1 300,00	1 300,00	0,00	100,0 0%	100,00%	0,00
FERME COUROUBLE	40 720,30	200,09	320,11	0,49 %	1,28%	40 200,10
FOYER DE L'AGE D'OR ANNAPPES	526,48	526,48		100,0 0%	100,00%	0,00
FOYER DU PETIT BOSQUET - FLERS BOURG	4 647,22	3 548,20	398,62	76,35 %	84,93%	700,40
Total Domaine 09 - Personnes âgées et retraitées	47 194,00	5 574,77	718,73	11,81 %	13,34%	40 900,50
Domaine 10 - Enfance, Jeunesse						
Aire de jeux Coulée Verte	567,36	0,00		0,00 %	0,00%	567,36
Aire de jeux de la Tarentelle	345,42	345,42		100,0 0%	100,00%	0,00
AIRE JEUX FIACRES	75 000,00	0,00	60 530,39	0,00 %	80,71%	14 469,61
AIRE JEUX TEINTURIERS	3 668,51	0,00	3 668,51	0,00 %	100,00%	0,00
CAL AUGUSTIN THIERRY	11 531,67	8 048,14	3 483,53	69,79 %	100,00%	0,00
CAL CALMETTE	137 659,04	118 360,80	2 298,24	85,98 %	87,65%	17 000,00
CAL CARROUSEL	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL CHARLIE CHAPLIN	18 639,84	7 334,51	3 483,53	39,35 %	58,04%	7 821,80
CAL COLUCHE	3 582,72	0,00	1 361,40	0,00 %	38,00%	2 221,32
CAL JACQUES BOSSUET	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL JEAN JAURES	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL JEAN MERMOZ	34 863,37	28 443,05	4 818,24	81,58 %	95,40%	1 602,08
CAL LA FONTAINE (JEAN DE)	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL P & M CURIE	14 298,24	11 647,20	2 298,24	81,46 %	97,53%	352,80
CAL PAUL FORT	7 031,32	3 581,30	2 749,62	50,93 %	90,04%	700,40
CAL PAUL VERLAINE	13 828,64	9 245,60	2 828,64	66,86 %	87,31%	1 754,40

CAL PIERRE CORNEILLE	30 118,10	24 016,68	6 030,10	79,74 %	99,76%	71,32
CAL PIERRE MENDES FRANCE	8 087,66	5 230,00	2 298,24	64,67 %	93,08%	559,42
CAL RENE CLAIR	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL TOURNESOL	2 298,24	0,00	2 298,24	0,00 %	100,00%	0,00
CAL VALENTIN	15 126,76	9 701,24	4 895,31	64,13 %	96,49%	530,21
CENTRE DE REMUZAT	10 000,00	0,00	5 847,60	0,00 %	58,48%	4 152,40
CHALET D'HABERE POCHE	472,80	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	472,80
FERME DU HERON	4 014,90	391,77	226,23	9,76 %	15,39%	3 396,90
FERME ST SAUVEUR	5 809,14	2 416,90	3 054,31	41,61 %	94,18%	337,93
GITE HABERE POCHE	14 482,27	0,00	11 333,64	0,00 %	78,26%	3 148,63
GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE ST. EXUPERY	144,79	0,00		0,00 %	0,00%	144,79
LUDOTHEQUE COUSINERIE	8 206,07	6 472,62	0,00	78,88 %	78,88%	1 733,45
LUDOTHEQUE VAISSEAU FANTOME	12 320,64	10 135,18	1 428,90	82,26 %	93,86%	756,56
MAISON JEUNES BABYLONE (MQ PASTEUR)	2 189,78	2 189,78		100,0 0%	100,00%	0,00
RENOVATION JEUX - ESPACES PUBLICS	67 557,24	66 711,24	846,00	98,75 %	100,00%	0,00
SALLE DE JEUX CLE DE SOL	32 459,78	30 871,60		95,11 %	95,11%	1 588,18
Total Domaine 10 - Enfance, Jeunesse	545 795,50	345 143,03	137 270,11	63,24 %	88,39%	63 382,36
Domaine 11 - Sports, Loisirs						
BASE VOILE J.Y. COUSTEAU LAC DU HERON	149 328,00		120 653,69	4,53 %	85,33%	21 906,31
CENTRE NAUTIQUE DE BABYLONE	2 205 092,26	818 583,04	1 367 358,23	37,12 %	99,13%	19 150,99
COMPLEXE DES ESUM 1	113 416,80	11 186,11	58 091,86	9,86 %	61,08%	44 138,83
COMPLEXE DES ESUM 2	196 075,88	117 585,51	49 441,62	59,97 %	85,18%	29 048,75
Complexe sportif colette BESSON	64 217,90	13 509,12	50 708,78	21,04 %	100,00%	0,00
COURT DE TENNIS LA RAQUETTE RUE 8 MAI	10 300,00		41,13 5 287,62	41,13 %	92,46%	776,38
COURTS DE TENNIS STADE LEMAIRE	1 713 888,67	1 350 056,40	342 005,10	78,77 %	98,73%	21 827,17
Diagnostic terrains synthétiques	21 789,60	18 849,60	2 940,00	86,51 %	100,00%	0,00
Divers	42 550,00		42 452,40	0,00 %	99,77%	97,60

HALLE DE LA TAILLERIE - TRIOLO	6 853,36	5 738,91	865,65	83,74 %	96,37%	248,80
JEU DE BOULES ANNAPPES	656,78	0,00	656,78	0,00 %	100,00%	0,00
JEU DE BOULES ASCQ	2 826,56	0,00	2 826,56	0,00 %	100,00%	0,00
LOCAL REM (EX.LOGEMENT DES ESUM)	22 731,28	22 0,00	22 731,28	0,00 %	100,00%	0,00
LOGEMENT SALLE PALACIUM	22 856,58	22 856,58		100,0 0%	100,00%	0,00
MAISON DE QUARTIER LOUIS PASTEUR	15 000,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	15 000,00
PISCINE DU TRIOLO	176 119,50	118 270,69	24 096,55	67,15 %	80,84%	33 752,26
PLATEAU SPORTIF CAMUS	567,36	0,00	567,36	0,00 %	100,00%	0,00
PLATEAU SPORTIF DE LA TOISON D'OR	567,36	0,00		0,00 %	0,00%	567,36
PROVISION RENOVATION PLATEAUX SPORTIFS	35 782,10	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	35 782,10
SALLE D'ARTS MARTIAUX ROGER LEIGNEL	24 663,03	14 804,25	3 698,93	60,03 %	75,02%	6 159,85
SALLE DE LA CONTRESCARPE -	27 778,44	26 922,83	738,81	96,92 %	99,58%	116,80
SALLE DE LA TAMISE - TRIOLO	1 660,55	0,00	1 093,19	0,00 %	65,83%	567,36
SALLE DES SPORTS PALACIUM PONT DE BOIS	97 312,00	75 980,82	21 330,56	78,08 %	100,00%	0,62
SALLE DU BLASON - PONT DE BOIS	11 156,65	6 436,87	4 719,78	57,70 %	100,00%	0,00
SALLE DU MOULIN D'ASCQ	22 216,81	13 395,88	8 820,93	60,30 %	100,00%	0,00
SALLE FERNAND DEBRUYNE - ASCQ	6 007,72	523,66	721,98	8,72 %	20,73%	4 762,08
SALLE GEORGES MARTIN	14 311,10	2 087,00	4 103,18	14,58 %	43,25%	8 120,92
SALLE LEO LAGRANGE - BREUCQ	8 314,47	3 411,20	4 903,27	41,03 %	100,00%	0,00
SALLE MARCEL CERDAN	31 610,23	13 778,23	270,00	43,59 %	44,44%	17 562,00
SALLE MOLIERE - BABYLONE	4 261,20	4 261,20		100,0 0%	100,00%	0,00
SALLE P. LAHOUSSE - TRIOLO	2 199,86	319,61	440,23	14,53 %	34,54%	1 440,02
SALLE PIERRE MENDES FRANCE - PRES	229,20	229,20		100,0 0%	100,00%	0,00
SALLE RAMEAU - RESIDENCE	12 771,20	5 257,20	5 544,00	41,16 %	84,57%	1 970,00
SALLE VOLTAIRE - HOTEL DE VILLE	25 197,32	2 684,76	21 401,27	10,65 %	95,59%	1 111,29
STADE DU CHATEAU	50 000,00	0,00	37 164,83	0,00 %	74,33%	12 835,17
STADE G. LEMAIRE	1 185,29	0,00	1 185,29	0,00 %	100,00%	0,00

STADE JEAN-JACQUES - ANNAPPES	17 436,93	5 182,57	11 880,33	29,72 %	97,85%	374,03
STADE PIERRE BEAUCAMP - ASCQ	37 399,88	0,00	18 261,73	0,00 %	48,83%	19 138,15
STADE RENE CASSIN	15 000,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	15 000,00
STADE VANACKER	858 095,72	656 628,22	37 629,33	76,52 %	80,91%	163 838,17
STAND DE TIR - ASCQ	27 870,36	0,00	27 870,36	0,00 %	100,00%	0,00
TERRAIN DE FOOTBALL COPES	867,98	0,00	867,98	0,00 %	100,00%	0,00
TERRAIN JEU DE BOURLE A ASCQ	3 024,87	1 140,63	1 884,24	37,71 %	100,00%	0,00
TERRAIN RUGBY CLUB-STADE E.THERY--TRIOLO	1 408 297,41	1 353 840,18	19 068,28	96,13 %	97,49%	35 388,95
Total Domaine 11 - Sports, Loisirs	7 509 488,21	4 674 524,27	2 324 281,98	62,25 %	93,20%	510 681,96
Domaine 13 - Culture et animation de la Ville						
BIBLIOTHEQUE DE FLERS BOURG	1 349,92	1 349,92	0,00	100,0 0%	100,00%	0,00
BIBLIOTHEQUE DU CENTRE VILLE	218 838,62	25 780,88	176 320,45	11,78 %	92,35%	16 737,29
CHATEAU DE FLERS	1 757,04	1 757,04	0,00	100,0 0%	100,00%	0,00
CINEMA LE MELIES - TRIOLO	1 612,77	588,07	576,89	36,46 %	72,23%	447,81
Divers	276 875,00	19 785,72	218 473,98	7,15 %	86,05%	38 615,30
ECOLE DE MUSIQUE	188 523,89	34 583,04	6 006,65	18,34 %	21,53%	147 934,20
ESPACE CONCORDE	6 194,51	4 288,93	334,03	69,24 %	74,63%	1 571,55
ESPACE ROSE DES VENTS	9 529 237,29	5 491 645,31	4 037 591,94	57,63 %	100,00%	0,04
ESPACE THALES QUARTIER DU TRIOLO	8 700,00	8 636,47		99,27 %	99,27%	63,53
FERME D'EN HAUT	136 072,01	26 065,22	85 880,47	19,16 %	82,27%	24 126,32
INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	28 584,00	17 574,49	10 701,23	61,48 %	98,92%	308,28
La carrière studio musique salle danse	6 794,40	0,00	5 174,40	0,00 %	76,16%	1 620,00
MOTTE FEODALE	67 459,39	67 458,41		100,0 0%	100,00%	0,98
MUSEE DES MOULINS	258 120,19	21 171,03	151 685,04	8,20 %	66,97%	85 264,12
MUSEE DU MASSACRE D'ASCQ	1 998,59	670,25	783,27	33,54 %	72,73%	545,07
MUSEE DU TERROIR	12 660,52	12 618,99	0,00	99,67 %	99,67%	41,53
PARC ASNAPIO	688,32	0,00	688,32	0,00 %	100,00%	0,00

PAVILLON DE CHASSE	26 887,20	11 887,20	0,00	44,21 %	44,21%	15 000,00
SALLE RAOUL MASQUELIEZ	12 562,39	4 764,00	2 520,00	37,92 %	57,98%	5 278,39
SITE ARCHEOLOGIQUE	58 468,87	27 826,89	26 390,54	47,59 %	92,73%	4 251,44
VILLA GALLO ROMAINE ASNAPIO	40 347,86	0,00	35 084,34	0,00 %	86,95%	5 263,52
Total Domaine 13 - Culture et animation de la Ville	10 883 732,78	5 778 451,86	4 758 211,55	53,09 %	96,81%	347 069,37
Domaine 14 - Petite Enfance						
CRECHE ASTROMOMES (EX.BERGAMOTE)	60 000,00	140,00	22 502,91	0,23 %	37,74%	37 357,09
CRECHE BULLES ET BILLES	7 092,01	0,00	7 092,01	0,00 %	100,00%	0,00
CRECHE CANAILLOUS	28 728,58	5 148,52	2 973,51	17,92 %	28,27%	20 606,55
CRECHE VALENTINE	77 682,88	23 164,60	50 365,88	29,82 %	94,65%	4 152,40
Divers	150,00	0,00		0,00 %	0,00%	150,00
JARDIN D'ENFANTS VALENTIN	19 403,74	19 260,23	124,28	99,26 %	99,90%	19,23
LUDOTHEQUE DU CPE	20 540,00	16 200,00	3 540,00	78,87 %	96,11%	800,00
PMI CPE HOTEL DE VILLE	71 923,00	7 151,95	35 385,96	9,94 %	59,14%	29 385,09
Total Domaine 14 - Petite Enfance	285 520,21	71 065,30	121 984,55	24,89 %	67,61%	92 470,36
Domaine 15 - Enseignement						
CUISINE CENTRALE JEAN LEMPEREUR	391 334,16	279 537,64	81 418,15	71,43 %	92,24%	30 378,37
Divers	38 585,95	29 877,91	5 867,76	77,43 %	92,64%	2 840,28
EX.LOGTS GS CAMUS RUE DE LA CONVENTION	75 000,00	0,00	28 860,36	0,00 %	38,48%	46 139,64
G.S. FRANCOIS RENE DE CHATEAUBRIAND	84 124,49	51 673,19	23 158,28	61,42 %	88,95%	9 293,02
GROUPE SCOL.HENRI DE TOULOUSE LAUTREC	22 167,39	11 266,96	4 127,38	50,83 %	69,45%	6 773,05
GROUPE SCOLAIRE ALBERT CALMETTE	322 524,46	308 328,13	7 412,53	95,60 %	97,90%	6 783,80
GROUPE SCOLAIRE ALBERT CAMUS	160 618,57	138 756,17	18 473,48	86,39 %	97,89%	3 388,92
GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE	31 658,04	9 137,34	12 178,51	28,86 %	67,33%	10 342,19
GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE ST. EXUPERY	15 417,16	6 117,46	4 672,00	39,68 %	69,98%	4 627,70
GROUPE SCOLAIRE AUGUSTIN THIERRY	23 063,92	5 013,06	10 115,74	21,74 %	65,60%	7 935,12
GROUPE SCOLAIRE CLAUDE BERNARD	1 679,03	0,00	1 185,29	0,00 %	70,59%	493,74
GROUPE SCOLAIRE EMILE VERHAEREN	4 728,79	1 702,98	2 369,41	36,01 %	86,12%	656,40

GROUPE SCOLAIRE FREDERIC CHOPIN	258 551,39	50 090,07	177 500,80	19,37 %	88,03%	30 960,52
GROUPE SCOLAIRE HIPPOLYTE TAINÉ	1 054 114,03	966 686,52	83 356,94	91,71 %	99,61%	4 070,57
GROUPE SCOLAIRE JACQUES BOSSUET	4 583,29	1 265,54	3 317,75	27,61 %	100,00%	0,00
GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT	50 347,24	43 6 068,17	12,05 667,19	%	98,78%	611,88
GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE	296 421,68	218 182,83	76 783,68	73,61 %	99,51%	1 455,17
GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	3 475,51	29,66	3 445,85	0,85 %	100,00%	0,00
GROUPE SCOLAIRE JEAN MERMOZ	54 979,50	47 739,81	86,83 6 970,34	%	99,51%	269,35
GROUPE SCOLAIRE JEAN-PHILIPPE RAMEAU	25 195,03	29,98 7 553,03	9 200,72	29,98 %	66,50%	8 441,28
GROUPE SCOLAIRE JOSEPHINE BAKER	5 741,44	0,00	5 741,44	0,00 %	100,00%	0,00
GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE	12 393,97	34,91 4 326,22	6 747,51	34,91 %	89,35%	1 320,24
GROUPE SCOLAIRE LEONARD DE VINCI	2 007,04	0,00	2 007,04	0,00 %	100,00%	0,00
GROUPE SCOLAIRE LOUISE DE BETTIGNIES	17 953,66	10 6 165,86	34,34 367,20	%	92,09%	1 420,60
GROUPE SCOLAIRE MAXENCE VANDERMEERSCH	36 600,06	33 072,71	90,36 3 440,49	%	99,76%	86,86
GROUPE SCOLAIRE PABLO PICASSO	254 195,45	172 415,36	41 264,70	67,83 %	84,06%	40 515,39
GROUPE SCOLAIRE PAUL CEZANNE	29 738,42	12,35 3 673,94	3 886,60	12,35 %	25,42%	22 177,88
GROUPE SCOLAIRE PAUL FORT	275 527,86	234 809,15	14 371,67	85,22 %	90,44%	26 347,04
GROUPE SCOLAIRE PAUL VERLAINE	23 589,14	15,50 3 656,45	6 122,83	15,50 %	41,46%	13 809,86
GROUPE SCOLAIRE PIERRE & MARIE CURIE	81 373,80	44 445,58	12 262,21	54,62 %	69,69%	24 666,01
GROUPE SCOLAIRE RENE CLAIR	59 038,65	51 069,62	86,50 6 946,41	%	98,27%	1 022,62
GS BORIS VIAN (ex. CORNEILLE)	38 621,61	31 701,06	82,08 5 631,61	%	96,66%	1 288,94
GS NOUVELLE ECOLE PONT-DE-BOIS	405 202,07	140 115,63	264 564,54	34,58 %	99,87%	521,90
LOGT 78 RUE CARPEAUX GS RENE CLAIR	696,46	696,46	0,00	100,0 0%	100,00%	0,00
LOGTS GS JEAN MERMOZ-RUE DES BOULEAUX	574,88	0,00		0,00 %	0,00%	574,88
LOGTS LOUISE DE BETTIGNIES-RUE DE LILLE	1 000,18	772,42	227,76	77,23 %	100,00%	0,00
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE NORD DE VILLE	307 220,57	127 773,26	179 447,31	41,59 %	100,00%	0,00
Réservoir biodiversité	8 720,40	5 448,00	3 272,40	62,47 %	100,00%	0,00
Total Domaine 15 - Enseignement	4 478 765,29	2 999 168,19	1 170 383,88	66,96 %	93,10%	309 213,22

Domaine 17 - Fonctionnement de l'administration municipale						
29 RUE DE WASQUEHAL	2 880,00	0,00		0,00 %	0,00%	2 880,00
56 RUE DE LILLE	2 274,52	0,00		0,00 %	0,00%	2 274,52
ATELIERS - CTM	180 282,56	162 964,98	15 274,71	90,39 %	98,87%	2 042,87
BUREAUX IMMEUBLE METROPORT	2 803,92	0,00		0,00 %	0,00%	2 803,92
CELLULE 75 CHAUSSEE HDV	7 899,49	4 424,03	2 872,25	56,00 %	92,36%	603,21
CELLULE JEAN COCTEAU	9 300,00	9 142,66		98,31 %	98,31%	157,34
CHATEAU DE FLERS	28 790,47	5 832,32	2 008,15	20,26 %	27,23%	20 950,00
CTM Programme petits travaux tous bâtiments	55 955,60	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	55 955,60
Divers	4 758 970,23	3 424 592,77	843 228,01	71,96 %	89,68%	491 149,45
EGLISE DU SACRE COEUR DU SART	11 562,71	7 007,27	2 978,39	60,60 %	86,36%	1 577,05
EGLISE ST PIERRE D'ASCQ	49 297,86	23 155,30	18 330,84	46,97 %	84,15%	7 811,72
EGLISE ST PIERRE DU BOURG	1 227 328,78	694 923,55	531 186,56	56,62 %	99,90%	1 218,67
EGLISE ST SEBASTIEN - ANNAPPES	2 949,79	1 688,93	54,61	57,26 %	59,11%	1 206,25
ESPACE THALES QUARTIER DU TRIOLO	5 059,93	1 404,57	2 250,79	27,76 %	72,24%	1 404,57
FERME CHUFFART(57 RUE COLBERT VA)(PL392)	177 624,91	35 008,53	27 362,42	19,71 %	35,11%	115 253,96
FERME DESPATURES CENTRE J. CARLIER SMPS	11 185,29	0,00	3 021,29	0,00 %	27,01%	8 164,00
FIPHP	73 775,67	46 340,23	13 152,01	62,81 %	80,64%	14 283,43
HOTEL DE VILLE	485 200,94	393 556,03	86 791,37	81,11 %	99,00%	4 853,54
LOCAL COLOMBOPHILE RUE DE L'ABBE LEMIRE	8 325,00	8 325,00		100,0 0%	100,00%	0,00
LOGEMENT DE DUPIRE	2 000,00	0,00		0,00 %	0,00%	2 000,00
MAIRIE D'ANNAPPES	1 265,22	639,12	283,20	50,51 %	72,90%	342,90
MAIRIE D'ASCQ	4 460,47	1 234,59	1 977,85	27,68 %	72,02%	1 248,03
MAIRIE DU BOURG	10 857,07	10 857,07		100,0 0%	100,00%	0,00
MAIRIE DU BREUCQ	74 028,33	10 284,31	29 810,40	0,38 %	40,65%	43 933,62
MAISON COMMUNALE DUPIRE	36 888,96	15 587,90	17 664,53	42,26 %	90,14%	3 636,53
MAISON DES DROITS DE L'HOMME	3 721,14	2 521,14	767,76	67,75 %	88,38%	432,24

PARKING HOTEL DE VILLE (LMH)	12 000,00	11 125,85		92,72 %	92,72%	874,15
PROGRAMME SOLAIRE THERMIQUE	51 326,40	0,00	51 326,40	0,00 %	100,00%	0,00
Prov Agenda d'accessibilité programmée	139 657,15	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	139 657,15
PROVISION CABLAGE	18 000,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	18 000,00
Provision fluides	11 776,66	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	11 776,66
PROVISION POUR ALARMES INCENDIES	64 039,51	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	64 039,51
PROVISIONS POUR REPAR. CHAUFFERIES	5 373,30	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	5 373,30
PROVISIONS POUR REPARATIONS BATIMENTS	124 041,35	0,00	50 000,00	0,00 %	40,31%	74 041,35
qualité d'air intérieur	6 038,08	0,00		0,00 %	0,00%	6 038,08
REPARATIONS INSTAL ELECTRIQUES	128 353,12	0,00	0,00	0,00 %	0,00%	128 353,12
VILLA GABRIELLE	48 374,58	6 144,33	0,00	12,70 %	12,70%	42 230,25
Total Domaine 17 - Fonctionnement de l'administration municipale	7 843 669,01	4 866 760,48	1 700 341,54	62,05 %	83,72%	1 276 566,99
Total général	43 182 488,01	24 435 814,45	15 279 737,83	56,59 %	91,97%	3 466 935,73

